Région Aquitaine

Domaine « Insertion », pratique choisie :

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION D'ILLETTRISME EN ZONE RURALE

Kit du praticien

Version du 10/12/2009

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Groupement d'Intérêt Public - www.anlci.gouv.fr

FORUM PERMANENT DES PRATIQUES – 3ème PHASE 2008-2010

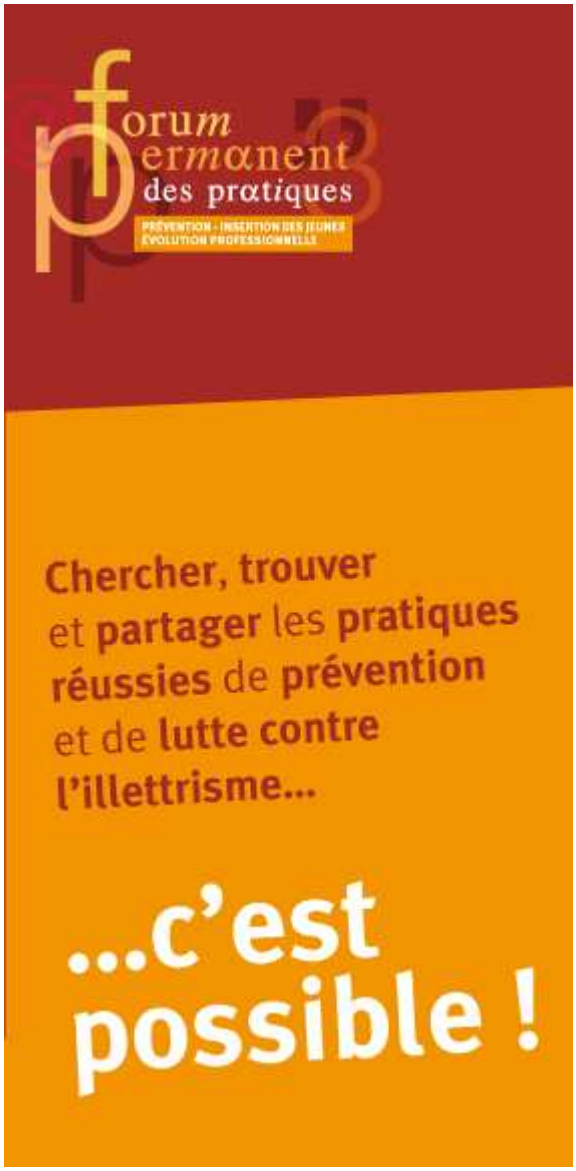

Faire connaître et partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent, développer des modes d'actions efficaces, mutualiser les expériences, c'est ce que propose le Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI.

L'illettrisme touche aujourd'hui 9% des adultes, soit plus de trois millions de personnes qui, bien qu'ayant été scolarisées en langue française, rencontrent des difficultés face à l'écrit.

Pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance et proposer à celles et à ceux qui y sont confrontés des solutions adaptées, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a mis en place dès 2004, avec le soutien du Fonds Social Européen, le Forum Permanent des Pratiques qui connaît aujourd'hui sa troisième phase de travail.

Ce Forum Permanent des Pratiques a pour objectif de **mettre en commun les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent**, partout sur le territoire, en métropole et outremer.

Pour identifier, analyser ces bonnes pratiques, c'est avec les décideurs et les acteurs de terrain (de l'éducation, de la formation, de l'entreprise, de l'insertion, de l'emploi, monde associatif, institutionnel, …) que l'ANLCI a choisi de s'associer pour les valoriser, mieux les faire partager et connaître. C'est la première fois qu'une démarche d'une telle ampleur est mise en œuvre dans notre pays dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Pour cette 3ème phase de travail (2008-2010), et pour poursuivre cette opération qui permet de prendre comme source des recommandations pour agir **ce qui fonctionne sur le terrain**, auprès des personnes, **trois domaines prioritaires ont été retenus : Insertion des jeunes, Prévention, Evolution professionnelle.**

Au cœur de cette 3ème phase, pour donner à voir ces solutions identifiées, destinées à être transférables : le Kit du Praticien

Des ateliers de travail regroupant des praticiens, des journées portes ouvertes dans les structures impliquées et des rencontres départementales ont été organisés dans chaque région tout au long de l'année 2009. A l'issue des phases de travail au plus prés des territoires, un kit du praticien, conçu comme un mode d'emploi pour agir, est proposé par l'expert régional pour le Forum, mandaté par l'ANLCI.

Ce sont ainsi 28 kits « du praticien » mis à disposition des acteurs qui seront présentés lors des rencontres régionales entre octobre et décembre 2009. Tous ces outils, au fil des publications, seront accessibles, à disposition de tous sur le site de partage des pratiques du Forum : www.fpp.anlci.fr

La rencontre nationale des 5, 6 et 7 mai 2010 à Lyon permettra de mettre en commun tous les travaux capitalisés et valorisera les pratiques présentées.

Cette démarche du Forum 3, qui allie plan de développement et de progrès à la volonté de partage des pratiques réussies, introduit aujourd'hui pour aller plus loin encore dans la reconnaissance des pratiques exemplaires la création d'une signature, d'un visa Forum Permanent des Pratiques, facilement identifiable.

Brève présentation

Le présent document s'inscrit dans le cadre de l'atelier du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI en région Aquitaine portant sur la pratique :

« Insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'illettrisme en zone rurale »

Il existe un besoin manifeste d'offre d'accompagnement de proximité et de premier niveau des personnes en situation d'illettrisme inscrites dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle en milieu rural.

Le besoin est connu mais l'action n'est pas toujours identifiée comme nécessaire. L'émergence et la pérennisation d'une réponse au besoin sous forme d'offre de service n'est en conséquence pas aisée. Le besoin est d'autant plus fort en milieu rural que la mobilité difficile des personnes en situation d'illettrisme est encore limitée par la faiblesse des réseaux de transports publics.

Les prescripteurs peuvent être impliqués pour l'orientation des publics concernés vers les associations, mais ils ne le sont pas tous, aux dépens du repérage et de l'orientation des publics vers les actions existantes.

Les partenaires financeurs sont parfois convaincus, mais il est quoi qu'il en soit difficile de pérenniser l'action dans un contexte de faiblesse des ressources mobilisables à destination des associations en milieu rural et de la mise en place de l'achat de formations et d'accompagnements par le biais de marchés publics.

Partant de ces constats partagés, l'atelier du Forum permanent des pratiques en région Aquitaine a choisi de porter un regard sur les problématiques de l'illettrisme en milieu rural. Il a en effet souligné la difficulté à faire reconnaître la spécificité du rôle des structures associatives de proximité en milieu rural et à pérenniser des modalités de soutien pour celles-ci.

Outiller les acteurs qui souhaiteraient développer une action de lutte contre l'illettrisme en milieu rural, en particulier sur le volet « structuration des partenariats » représente l'un des enjeux de l'atelier régional. Le volet « ingénierie pédagogique » est aussi un enjeu, mais cet atelier a choisi de ne l'aborder que sous l'angle de la valorisation de l'action auprès des partenaires, afin de ne pas disperser les travaux.

L'objectif est de convaincre les décideurs de la pertinence des actions de ces structures, en amont pour faire émerger leurs projets puis assurer en continue leur pérennisation. Enfin, l'atelier régional du Forum vise à convaincre, mobiliser et outiller les prescripteurs (en amont et en continu) pour le repérage et l'orientation des publics vers les associations.

Les membres de l'atelier régional proposent, à travers ce kit du praticien, un outil en trois parties :

1. Les actions associatives de lutte contre l'illettrisme en milieu rural : de quoi parle-t-on ?
2. Les conditions d'émergence et de pérennisation des actions : quelle ingénierie de projet ?
3. Argumentaires et outils pour mobiliser en continu les partenaires : comment convaincre ?
4. Au cœur des actions réunies pour le forum des pratiques : des illustrations de mise en œuvre concrète.

Quatre actions en été retenues pour le Forum en Aquitaine

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS (A.C.L)

« Atelier Itinérant de Redécouverte de la Langue Française » (AIRELF), Nord de Mont de Marsan, Haute Lande

ACIRIAS (Association de Culture Informatique Rurale, d'Information et d'Assistance Scolaire)

« Atelier vie sociale et professionnelle », Bassin d'Arcachon, Val de l'Eyre

OISEAU LIRE

« Association d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme », Médoc

ASSOCIATION COMPTER LIRE ECRIRE (ACLE)

« Maîtrise des savoirs de base de la langue française et du calcul pour une meilleure autonomie sociale et professionnelle », Sud Gironde

Principales dates du Forum en Aquitaine

- **Atelier de travail régional :** mars à novembre 2009
- **Rencontres départementales et portes ouvertes :**
  16 juin 2009 à Sabres
  7 juillet 2009 à Belin Beliet
  14 septembre 2009 à Margaux
  23 septembre 2009 à Prechac
- **Rencontre régionale :** 15 décembre 2009 au Centre de Condorcet à PESSAC

Les acteurs du Forum en Aquitaine

- **Chargée de mission régionale ANLCI :** Béatrice PORET, SGAR, beatrice.poret@aquitaine.pref.gouv.fr
- **Experte de l'atelier régional** : Véronique DESSENS-TORRES, Cabinet GESTE, vdessen-torres@geste.com
- **Référente nationale ANLCI :** Emmanuelle UNAL, Chargée de mission nationale, emmanuelle.unal@anlci.fr
- **Animateur du centre de ressources illettrisme :** Yves GUEGAN, Responsable CRI, CLAP Sud-ouest (Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion), clap@clap.fr
- **Praticiens de l'atelier régional du Forum :**

  Laurent ABADIA, Formateur, A.C.L, airelf@orange.fr

  Caroline CHASSAING, Formatrice, A.C.L, airelf@orange.fr

  Elisabeth FRIGARA, Formatrice – Animatrice, ACLE, acle33@live.fr

  Céline NIEDZIELSKI, Directrice, Acirias, contact@acirias.com

  Nicole RAYSSIGUIER, Formatrice, Oiseau Lire, jln.rayssiguier@wanadoo.fr

  Anne SAVIN, Formatrice, Oiseau Lire, savinanne@aol.com

SOMMAIRE

A L'ORIGINE DU PROJET 8

PARTIE 1. LES ACTIONS ASSOCIATIVES DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME EN MILIEU RURAL : DE QUOI PARLE-T-ON ? 10

LES CARACTERISTIQUES COMMUNES A TOUTES LES ASSOCIATIONS 10

LES CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES DE CHAQUE ASSOCIATION 12

PARTIE 2. LES CONDITIONS D'EMERGENCE ET DE PERENNISATION DES ACTIONS 17

ETAPE 1: CONSTATER 18
- Quel constat ? 18
- Qui fait le constat ? 18

ETAPE 2 : PARTAGER, ASSEOIR ET LEGITIMER LE CONSTAT 18
- Pourquoi partager, asseoir et légitimer le constat ? 18
- Comment partager, asseoir et légitimer le constat ? 19

ETAPE 3 : CONSTRUIRE LE PROJET 22
- Pourquoi construire un projet ad hoc ? 22
- Comment construire le projet ? 22

ETAPE 4 : MOBILISER LES PARTENAIRES DECIDEURS 23
- Qui sont les décideurs à mobiliser ? 23
- Comment les mobiliser ? 23

ETAPE 5 : MOBILISER LES PARTENAIRES OPERATIONNELS ET OUTILLER LE PARTENARIAT 25
- Qui sont les partenaires opérationnels à mobiliser ? 25
- Pourquoi mobiliser des partenaires opérationnels ? 26

ETAPE 6 – MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION 29

ETAPE 7 – CONSTRUIRE ET DIFFUSER LES OUTILS DE BILAN ET D'EVALUATION 30

PARTIE 3. ARGUMENTAIRES ET OUTILS POUR MOBILISER LES PARTENAIRES 31

FICHE OUTIL 1: CONVAINCRE LES DECIDEURS : L'ARGUMENTAIRE DE LA PREMIERE RENCONTRE 31

FICHE OUTIL 2 : CONVAINCRE, MOBILISER ET OUTILLER LES PRESCRIPTEURS (EN AMONT ET EN CONTINU) 35

PARTIE 4. AU CŒUR DES ACTIONS REUNIES POUR LE FORUM DES PRATIQUES 41

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS (ACL)/ ATELIER ITINERANT DE REDECOUVERTE DE LA LANGUE FRANÇAISE (AIRELF) 41
- Conditions d'émergence de l'action illettrisme 41
- L'offre 42
- Les modalités du partenariat 43
- Les axes de progrès identifiés 44

ACIRIAS 45
- Conditions d'émergence de l'action illettrisme 45
- L'offre 45
- Les modalités du partenariat 46
- Les axes de progrès identifiés 48

L'OISEAU LIRE 49
- Conditions d'émergence de l'action illettrisme 49
- L'offre 50
- Les modalités du partenariat 51
- Les axes de progrès identifiés 52

ACLE 53
- Conditions d'émergence de l'action illettrisme 53
- L'offre 53

Les modalités du partenariat 54
Les axes de progrès identifiés 54

CONCLUSION DE L'EXPERT DU FORUM EN REGION AQUITAINE **55**

ANNEXES **56**

ANNEXE 1 : INDEX ALPHABETIQUE 57

ANNEXE 2 : LE CALENDRIER DES RENCONTRES DU FORUM EN AQUITAINE 58

ANNEXE 3 : LES JOURNEES SUR SITE : ORGANISATION ET QUESTIONNEMENT 58

ANNEXE 4 : OUTILS DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'ATELIER REGIONAL 60

ANNEXE 5 : PLAQUETTES DES STRUCTURES 67

A L'ORIGINE DU PROJET

La problématique de l'atelier régional aquitain du Forum permanent des pratiques a émergé lors d'un travail préparatoire partenarial mené par l'ANLCI au niveau national, sa chargée de mission régionale et le Centre de Ressource Illettrisme (CLAP/CRI).

Plusieurs points d'entrée à la réflexion avaient été identifiés :

- L'intérêt de poser un regard sur la ruralité : l'enquête Information Vie Quotidienne (INSEE – 2004-2005) montre en effet que plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme vivent en milieu rural ou dans des zones peu peuplées. La région Aquitaine est à la fois caractérisée par des zones de concentration urbaine, telle l'agglomération bordelaise, celles de Pau et de Bayonne, mais également par des zones fortement rurales ou des besoins en matière de maîtrise des compétences de base existent.

- Le souhait de mieux connaître et faire connaître la manière dont les structures associatives présentes sur ces territoires avaient investi les enjeux de l'illettrisme dans ses liens avec l'insertion sociale et professionnelle.

Ces points d'entrées ne sont pas anodins dans un contexte national de :

- difficulté à faire reconnaitre collectivement et institutionnellement la spécificité du rôle des structures associatives de proximité dans la lutte contre l'illettrisme, parce qu'elles sont trop rarement identifiées comme pouvant proposer un service de qualité participant, à sa manière, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes ;

- difficulté à identifier et à pérenniser des modalités de soutien notamment financier pour les associations en général, qui plus est en milieu rural.

Ces points d'entrée sont d'autant plus parlants en Aquitaine que les partenaires ont su organiser ici et là un soutien à l'émergence des projets associatifs de lutte contre l'illettrisme et d'apprentissage de la langue française, qui font aujourd'hui leurs preuves. Ces projets vivent aujourd'hui mais d'une part, gagneraient à se démultiplier pour une couverture territoriale plus forte, d'autre part souffrent d'un manque de visibilité sur leur pérennisation dans les années à venir.

Mettre un coup de projecteur sur ces associations, ce n'était pas occulter l'apport et l'engagement d'autres structures participant à l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire de manière essentielle (intermédiaires de l'emploi, organismes de formation notamment), mais bien de montrer que les actions associatives de proximité apportent des réponses spécifiques nécessaires, qui viennent, en complémentarité le plus souvent, répondre à un besoin là où la formation n'est pas accessible pour des raisons géographiques ou pour des raisons liées au parcours des personnes. Ainsi, elles sont parfois conçues comme des premières étapes qui pourront permettre aux personnes d'accéder à des formations plus intensives, dès lors qu'un certain nombre de freins auront été levés. Mais elles sont aussi à

d'autres moments, les seules réponses possibles proposées sur des territoires pauvres en équipements collectifs et assurent ainsi une fonction de lien social incontestable. Cette démonstration de complémentarité visait aussi à mobiliser des acteurs très divers, tant au niveau local que régional, en perspective de l'élaboration du schéma régional de lutte contre l'illettrisme et d'accès aux compétences de base, en phase d'élaboration en Aquitaine.

Animer l'atelier régional de la 3ème phase du Forum permanent des pratiques avec ces structures, c'était permettre de mieux connaître leur rôle et leurs pratiques, mais c'était aussi capitaliser des méthodes et des démarches pour l'émergence d'actions similaires et la pérennisation.

Les choix de l'atelier régional du Forum

A travers les premiers récits d'expérience des membres de l'atelier régional, il est rapidement apparu que la réflexion porterait plus sur les conditions d'émergence et de pérennisation de l'action que sur la mise en œuvre elle-même de l'action. En effet, les participants ont souhaité, dans la perspective du kit « outiller » les structures qui « souhaiteraient s'y mettre », et ont donc, peu à peu, proposé « ce qu'ils auraient aimé trouver dans un document quand ils ont lancé leurs projets ». Ces praticiens ont aussi souhaité contribuer à construire les conditions de leur pérennisation, à travers la description de leur rôle *(cf. infra « carte d'identité »).*

Il se trouve qu'en Aquitaine, tous avaient rencontré l'appui pédagogique nécessaire dans le lien avec le Centre Ressource (CLAP CRI). Le besoin de capitalisation s'est donc plus naturellement porté sur l'ingénierie de projet que sur l'ingénierie pédagogique (celle-ci est néanmoins abordée pour valoriser la qualité de l'action dans sa mise en œuvre).

La question de la mobilisation des partenaires à toutes les étapes de la construction de l'action était centrale. Sans eux, l'action ne peut exister ou difficilement. Ainsi, très vite, il est apparu incontournable de travailler sur les conditions de mobilisation des partenaires, sans qui l'action ne peut pas exister. Il a donc fallu décrypter les types de partenariat, les décrire, identifier et imaginer des outils de mobilisation en amont et en continu. C'est le cœur du présent « kit du praticien » proposé.

PARTIE 1. LES ACTIONS ASSOCIATIVES DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME EN MILIEU RURAL : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Caractéristiques des actions observées par l'atelier régional

Nom de l'association	Nom de l'action	Territoire	Date de création de l'association	Participants à l'atelier régional
Association Culture et Loisirs (A.C.L.)	Atelier Itinérant de Redécouverte de la Langue Française (AIRELF)	Nord de Mont de Marsan, Haute Lande	1984	Laurent ABADIA Caroline CHASSAING
ACIRIAS	Atelier « vie sociale et professionnelle » Atelier « pré-code de la route »	Bassin d'Arcachon, Val de l'Eyre	1983	Céline NIEDZIELSKI
L'OISEAU LIRE	Association d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme	Medoc	2004	Nicole RAYSSIGUIER, Anne SAVIN
ACLE	Maîtrise des bases de la langue française et du calcul, autonomie sociale et professionnelle	Sud Gironde	2003	Elisabeth FRIGARA

LES CARACTERISTIQUES COMMUNES A TOUTES LES ASSOCIATIONS

LA « CARTE D'IDENTITE » DES ASSOCIATIONS

- Toutes les actions étudiées sont portées par des **structures associatives.**
- Elles interviennent **toutes en milieu rural** auprès des personnes en situation d'illettrisme pour répondre à un besoin non pourvu, **sous la forme d' « ateliers » ou de « temps de formation ».**
- Toutes les associations se sont entourées, pour exercer leur activité, de **partenaires « prescripteurs », pédagogiques et ressources** (financeurs et acteurs ressources).
- Toutes dispensent un **service professionnel** : les intervenants ont suivi des formations et se professionnalisent en continu notamment en lien avec le programme du Centre de Ressource Illettrisme Régional.

Principes de fonctionnement

1. Accueil de tous ceux qui se présentent **au moment où ils se présentent** (entrées et sorties permanentes), dans la mesure où la capacité s'adapte autant que possible quand le besoin s'exprime, du fait de l'engagement des bénévoles : *« on ne refuse pas, comment pourrait-on refuser ? »*.

2. Proposition d'un **accompagnement individuel au départ** (seulement certaines associations), pour mettre la personne en confiance, pour faciliter la mobilisation ; l'objectif étant à moyen terme une **intégration dans un groupe** (de l'association ou ailleurs) **avec l'élaboration d'un parcours pédagogique individualisé**

3. Une prestation qui n'est **pas limitée dans la durée**. Elle n'est pas à plein temps (quelques heures par semaines), mais il est possible de l'intensifier pour certaines personnes et sur certaines périodes en cas de besoin.

4. Une prestation qui **part du besoin des personnes tel qu'elles l'expriment** avec une adaptation dans le temps en fonction de l'évolution de l'expression des besoins dans l'interaction intervenant/ apprenant.

Cela implique :

- pas de « formatage » de l'offre, pas d'approche « scolaire » d'où une progression au rythme de la personne mais pas au rythme du programme »,

- une réponse, un parcours, des supports d'apprentissage individualisés liés aux demandes des personnes ; *« c'est la personne qui choisit, pas l'institution »,*

- une réactivité pour faire évoluer les réponses formatives en fonction des besoins exprimés ,

- une approche qui cherche à faire de l'apprenant l'acteur de sa réussite. C'est le principe de responsabilisation de l'apprenant qui choisit la façon dont il va progresser : il fait ses choix d'apprentissages, en est responsable, et prend confiance,

- un échange plus qu'un principe d'obéissance.

6. Une prestation de « proximité »

Quelques associations fonctionnent sur un projet de proximité « géographique » : ateliers/cours dispensés dans les locaux de plusieurs collectivités (itinérance) pour pouvoir accueillir des publics qui n'ont pas de moyen de transport et/ou pour lesquels il n'y pas nécessairement de maîtrise de l'espace et du temps.
Toutes les associations revendiquent la « proximité » aux personnes : accueil, adaptation, humanité…

7. Un suivi individuel resserré pour limiter les « abandons »

Les associations réagissent après plusieurs absences d'une personne : appel de la personne au bout de trois absences, appel du partenaire prescripteur…

LES CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES DE CHAQUE ASSOCIATION

Les **publics reçus** : certaines associations reçoivent principalement des personnes en situation d'illettrisme, d'autres ouvrent leurs portes à tous types de publics ; français langue étrangère et les analphabètes. Le nombre de personnes concernées varie également selon les associations.

A.C.L. AIRELF	Environ 100 personnes par an dans les ateliers. 14 en situation d'illettrisme en 2008. 21%de Demandeurs d'emploi, 12% de saisonniers, 15% de CDI, 11% de femmes au foyer. Majorité de femmes.
ACIRIAS	59% de personnes en situation d'illettrisme (41 personnes en 2008) 24% de 16-25 ans, 35%de 26-34, 24% de 35-44 et 17% de 45 et +. 37% de DE+ 13% RMI, 37% de salariés, 11% de femmes au foyer
L'OISEAU LIRE	155 apprenants en 2008, dont 27(soit 17%) en situation d'illettrisme. 131 femmes et hommes. Majorité de 26-55 ans. 39% de salariés, 51% DE+retraités+ mères aux foyer, 10% maladie professionnelle.
ACLE	40 personnes en 2008, dont 29 en situation d'illettrisme. 15 ouvriers handicapés (ESAT). 27 femmes, 13 hommes. 23% de 25-35 ans, 25% de 36-45 ans, 35% de + de 45 ans.

Les modalités d'organisation :

- Certaines associations organisent des permanences de proximité (itinérance), d'autres pas ;

A.C.L. AIRELF	Des ateliers sur 7 lieux (locaux mis à disposition par les mairies) : Morcenx, Sabres, Labouheyre, Pissos, Sore, Labrit, Roquefort = itinérance.
ACIRIAS	Un seul lieu d'accueil= siège de l'association à Belin Beliet. Un second lieu d'accueil de l'action a été ouvert au cours de l'année 2009 (idée ayant émergée dans le cadre de l'atelier régional).
L'OISEAU LIRE	9 permanences dans les locaux mis à disposition par les mairies: Lesparre, Saint Seurin, Vertheuil, Pauillac, Saint Laurent, Cussac, Listrac, Margaux, Macau.
ACLE	Interventions à la demande. Evolution en fonction des années. Parfois intervention dans des groupes déjà constitués (un ESAT, une association…). Pour 2009 : Villandraut, Bazas, Labescau, Grignols, Captieux, Préchac, Saint Léger de Balson.

- Les ateliers peuvent être animés par des salariés et par des bénévoles pour un volume d'heures total assez divers selon les associations. La question du bénévolat a suscité des échanges intéressants dans l'atelier : ils prennent en charge des ateliers, et sont toujours formés (par le CRI/ CLAP de Bordeaux et/ou par les permanents de l'association), mais ne sont pas faciles à « fidéliser ». La pérennisation de l'activité repose cependant parfois sur eux (sauf pour une association).

A.C.L. AIRELF	2 salariés à temps plein (3500 à 4000 heures par an). Les bénévoles sont « conseil » dans le cadre du conseil d'administration et/ou du comité technique d'appui, mais n'interviennent pas auprès des apprenants.
ACIRIAS	1 salariée à temps partiel sur l'atelier + 2 bénévoles.
L'OISEAU LIRE	5 salariés : 3 à temps plein, 2 à 24h par semaine ; 13 bénévoles formés par le CLAP. 9500h par an.
ACLE	12h par semaine d'une salariée + 3 bénévoles intervenant 1h à 2h par semaine selon la demande.

- Toutes les associations proposent un suivi individualisé et adapté au besoin immédiat de la personne dans le cadre d'un groupe. Certaines proposent à ceux qui en ont besoin un suivi individuel en amont d'une immersion dans le groupe.

A.C.L. AIRELF	Entretien individuel en amont. Immersion dans le groupe pour tous.
ACIRIAS	Entretien individuel en amont. Immersion dans le groupe précédée de quelques séances en suivi individuel si nécessaire.
L'OISEAU LIRE	Entretien individuel en amont. Immersion dans le groupe précédée de quelques séances en suivi individuel si nécessaire.
ACLE	Entretien individuel en amont. Immersion dans le groupe.

Les **objectifs et les philosophies associatives** : certaines associations présentent le lien social comme leur objectif premier et définissent le réapprentissage des savoirs de base comme **un vecteur du lien social** ; d'autres définissent l'apprentissage comme un objectif en soit, dont la conséquence peut être la **restructuration du lien social**.

Cette distinction fait l'objet de nombreux échanges dans l'atelier, ce qui montre l'importance pour certains de spécifier une posture associative particulière.

Néanmoins, cette distinction se révèlera peu opérante au terme du parcours de réflexion : ce que les associations cherchent à promouvoir avant tout à travers leurs activités de réapprentissage des savoirs de base, c'est **une posture d'humanité**, dont l'utilité est mesurée à l'aune de ce qu'en dit la personne.

A.C.L. AIRELF	Les administrateurs revendiquent un objectif premier autour du lien social. Les intervenants sont qualifiés autant d'animateurs que de formateurs. Les intervenants soulignent qu'ils proposent tout autant des apprentissages que du lien social, l'un n'allant pas sans l'autre. Ateliers et animations (calligraphie, origami, peinture, théâtre) coexistent. AIRELF a constaté que les motivations des publics en situation d'illettrisme étaient avant tout autour des apprentissages linguistiques (contrairement aux autres publics plus intéressés par l'ensemble des activités).
ACIRIAS	Apprentissages et animations coexistent dans l'association, qui se veut un lieu accueillant et de proximité, qui propose notamment une activité sur les savoirs de base en plus d'autres activités dans le cadre du Point emploi par exemple.
L'OISEAU LIRE	L'apprentissage des savoirs de base est le but premier de l'association, qui revendique néanmoins les effets des apprentissages sur le parcours personnel des personnes tout comme une approche humaniste qui permet les apprentissages. Des sorties et autres modalités pédagogiques peuvent être mobilisées.
ACLE	L'apprentissage des savoirs de base est le seul objectif de l'association, mais il permet bien entendu des évolutions de parcours individuels des personnes impliquées.

Les **modes de fonctionnement partenarial** en fonction des contextes locaux et des démarches engagées par les associations.

- **Partenaires prescripteurs**

A.C.L. AIRELF	Centres médicaux sociaux du Conseil général Mission locale landaise Pôle emploi Communautés de communes (Point relais emploi). Bouche à oreille
ACIRIAS	Mission locale du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre MDSI de Léognan Cabinet Creder Elan Conseil Maison de la solidarité de Salles CCAS du Barp Service social et logement, mairie de Belin Beliet MSA Association Fringuette Bassin formation (APP Arcachon) Bouche à oreille
L'OISEAU LIRE	En 2008 : Bouche à oreille (28%), ANPE (33%), Mairies (15%), Assistantes sociales (15%), Employeurs (2%), Mission locale (2%), Associations caritatives (2%), ANAEM (2%), SOS emploi (1%).
ACLE	Pôle Emploi, Mission locale Bazas, MDSI Bazas, Communauté de communes Villandraut, Communauté de communes Grignols-Captieux, St Symphorien, Agi Langon Bouche à oreille

- **Partenaires financeurs**

A.C.L. AIRELF	DRTEFP (Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) ACSE(Agence pour la Cohésion sociale et pour l'Egalité)/Préfecture Conseil Régional Conseil Général Fondation Orange Société générale
ACIRIAS	DDTEFP/ DRTEFP Conseil Général ACSE/Préfecture
L'OISEAU LIRE	CNASEA (pour les CAE), Conseil Général, Conseil régional, ACSE/Préfecture, MSA, DRTEFP IRILL, Communautés de communes Médulienne, Centre Médoc, Médoc Estuaire, Cœur Médoc, Fondation Société générale, Mairies de Macau et St Laurent Medoc, Fondation Caisse d'épargne, Lion's Club, Rotary
ACLE	DDTEFP/ DRTEFP ACSE/Préfecture Etablissement de service et d'aide au travail (ESAT) Association intermédiaire Communauté de commune de Villandraut OPCALIA Fondations Caisse d'Epargne et Orange

Les échanges dans le cadre du Forum permanent des pratiques ont conduit les participants de l'atelier régional à engager des démarches nouvelles ou à conforter des projets existants.

A.C.L. AIRELF	Formalisation plus aboutie des outils de suivi, interrogation sur les parcours des personnes suivies.
ACIRIAS	Difficultés à lever : - Communication avec les partenaires pour orientations compétences clé : pôle emploi à re-rencontrer - Communication auprès des élus des autres communes. Intervenir sur le lieu où il y a un prescripteur. - Communication sur un territoire : exemple d'un médecin (mais il faut du temps pour cette mobilisation) Projets d'ACIRIAS à moyen terme - méthodologie pour aider les mamans à aider les enfants - faire des ateliers itinérants (une nouvelle permanence mise en place en 2009)
L'OISEAU LIRE	Débat ouvert aux partenaires sur deux questions : Mobilisation des jeunes, pérennisation des emplois de la structure.
ACLE	Renforcement des partenariats prescripteurs (organiser des journées portes-ouvertes pour les prescripteurs) Ouverture d'une permanence de l'association à Saint Symphorien Ouverture d'un atelier code de la route (démarcher les auto école) S'appuyer sur les associations existantes et y proposer des actions de lutte contre l'illettrisme

PARTIE 2. LES CONDITIONS D'EMERGENCE ET DE PERENNISATION DES ACTIONS

Quelle ingénierie de projet ?

Préalables

La mise en œuvre d'une action de lutte contre l'illettrisme implique une ingénierie de projet, qui dépasse le simple temps de la mise en œuvre de l'action en tant que telle, en ce sens qu'elle doit permettre l'émergence du projet et son inscription sur un territoire en amont et en continu et qu'elle mobilise d'autres acteurs que le porteur de l'action (les partenaires).

Le schéma ci-dessous présente graphiquement une succession d'étapes, et montre que certaines étapes doivent nécessairement se chevaucher : la mobilisation des partenaires, par exemple, peut intervenir au moment de la construction du projet. Elle est essentielle pour la phase de mise en œuvre et se renforce avec le retour évaluatif.

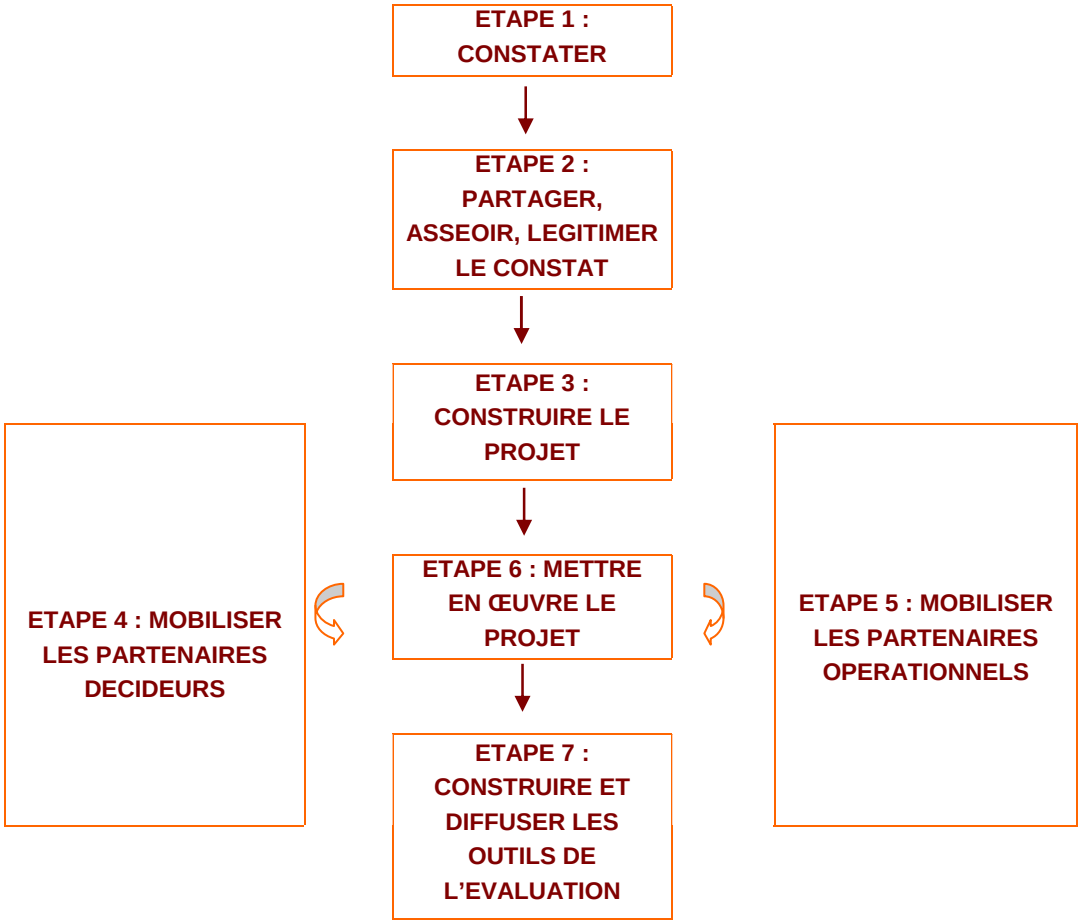
ETAPE 1 : CONSTATER
ETAPE 2 : PARTAGER, ASSEOIR, LEGITIMER LE CONSTAT
ETAPE 3 : CONSTRUIRE LE PROJET
ETAPE 4 : MOBILISER LES PARTENAIRES DECIDEURS
ETAPE 6 : METTRE EN ŒUVRE LE PROJET
ETAPE 5 : MOBILISER LES PARTENAIRES OPERATIONNELS
ETAPE 7 : CONSTRUIRE ET DIFFUSER LES OUTILS DE L'EVALUATION

ETAPE 1: CONSTATER

Quel constat ?

L'enquête INSEE IVQ (mars 2006) montre que 12% de la population aquitaine de 18 à 65 ans est en situation d'illettrisme (contre 9% au niveau national – IVQ 2004-2005). La moitié des personnes concernées au niveau national vivent en zone rurale ou dans des zones faiblement peuplées.

Ce constat peut être étayé par quelques données locales chiffrées complémentaires sur la situation socio économique du territoire *(cf. portraits territoriaux de l'INSEE disponibles sur www.insee.fr)*. Ces données gagneraient néanmoins à être plus aisément mobilisables par les acteurs.

L'offre de formation n'existe pas toujours à proximité du lieu de résidence des personnes et ne répond pas toujours aux besoins d'un public très isolé, peu autonome, et très rarement mobile, d'une part. Et qui n'est pas toujours à la recherche d'un emploi, d'autre part. Il existe un besoin manifeste d'offre d'accompagnement de proximité et de premier niveau des personnes en situation d'illettrisme en milieu rural.

Qui fait le constat ?

Le constat peut être le fait d'une personne, dans un cadre professionnel ou pas. Dans un premier temps, il est empirique. Par la suite, il est utile de rassembler quelques données pour appuyer le projet *(cf. supra).*

Le constat peut également émerger dans le cadre d'un diagnostic institutionnel sur cette question ou sur des questions connexes (socialisation, emploi des bas niveaux de qualification…).

ETAPE 2 : PARTAGER, ASSEOIR ET LEGITIMER LE CONSTAT

Pourquoi partager, asseoir et légitimer le constat ?

Il est essentiel de partager le constat car :

- c'est l'occasion de l'enrichir, de mieux repérer ce qui se fait sur un territoire, pour mieux construire les complémentarités de l'action proposée,
- c'est une manière d'associer dès le démarrage les premiers partenaires d'une action qui, quelle que soit sa qualité, ne peut pas fonctionner en vase clos : elle a besoin de partenaires pour le repérage et l'orientation des publics, pour le soutien en ressources humaines, matérielles, professionnelles et financières, et en légitimité locale.

Comment partager, asseoir et légitimer le constat ?

1. Aller **rencontrer des acteurs du territoire,** qui peuvent être, selon les opportunités : une collectivité, des acteurs de l'emploi, de l'action sociale, des habitants, des services publics….
2. **Echanger avec eux sur le constat** de l'existence de situations d'illettrisme et sur l'offre locale disponible pour enrichir le constat d'une part, mesurer le degré de mobilisation potentiel d'autre part.
3. **Rechercher la légitimation du diagnostic** : cette légitimation peut être aisée si la structure porteuse bénéficie d'une reconnaissance préalable, elle doit pouvoir être acquise si la structure est nouvelle. L'intervention d'un « personnage » politique/ technique bénéficiant d'une écoute sur le territoire a pu ici et là être très bénéfique.

Récits d'expérience

*A l'origine du lancement de l'association **Compter, Lire, Ecrire**, un **double constat** de sa fondatrice :*

Un constat dans les ESAT (Etablissement et Service d'Aide au Travail, par exemple : Centres d'Aides par le Travail – CAT) où elle intervient en tant qu'éducatrice scolaire : de nombreuses personnes en situation de handicap dans les ESAT sont en situation d'illettrisme, ce qui limite la réussite de leur insertion en milieu ordinaire.

Un constat en tant que formatrice sur des formations qualifiantes dans un organisme de formation qui a disparu depuis : les situations d'illettrisme conduisent à des échecs.

Sur la base de ce double constat et quelques années plus tard, pendant 3 ans, de 2000 à 2003, la personne organise des rencontres pour consolider son analyse du besoin : « Y a t-il des personnes en situation d'illettrisme dans les cantons ? » : associations, organismes sociaux, mission locale, élus (maire, conseillers généraux, …) sont rencontrés.

Cette analyse donne lieu à un autre constat : tout le monde rencontrait des personnes en situation d'illettrisme, mais personne ne s'en préoccupait. (« Ce qui m'a surpris, c'était qu'elles disaient toutes « qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? ») : parce qu'il n'y avait pas d'offre adaptée, mais aussi et surtout parce que le besoin de ces personnes n'avait pas d'incidences perçues sur la vie en collectivité : les personnes sont considérées comme bien entourées, soutenues, accompagnées… et ne posent pas de difficulté de l'ordre de la cohésion sociale (Un maire : « du moment qu'il travaille et qu'il est bien intégré, y'a pas de problème »).

*L'association **Culture et Loisirs** existe depuis 1984 et développe des activités de lien social (cinéma arts et essai, club, CHRS, festival annuel « auprès de mon arbre »). L'action autour des formations de base est née dans les années 1990 suite à la sollicitation de mamans par des femmes souhaitant intervenir sur le parcours scolaire de leurs enfants.*

Cette activité a rencontré l'intérêt de la commune de Labouheyre : le secrétaire de mairie a sollicité l'association pour la mise en place d'un soutien scolaire et d'un travail sur la langue avec les familles sur la commune. D'autres communes ont suivi comme celle d'Ychoux. La bénévole est devenue salariée.

Et devant l'afflux de nouvelles demandes, l'association a décidé de structurer son secteur. Les ateliers itinérants connus sous le vocable d' ***« AIRELF »*** *sont nés le 1er octobre 2001. L'écriture et le montage du projet ont été confiés à une personne en stage dans le cadre d'une formation à Pau sur l'illettrisme. La personne est devenue formateur salarié et est le participant à FPPIII. Le montage du projet s'est appuyé sur l'état des lieux du Pays des Landes de Gascogne qui mettait notamment en exergue les situations de difficultés liées au manque de qualification et à l'isolement, mais aussi le manque d'offre sur le territoire.*

Sur la période 2000 – 2001, le stagiaire devenu formateur est allé voir les différents partenaires pour faire connaître ce diagnostic et proposer le développement de l'action AIRELF. L'un des axes du travail a été aussi d'activer les consciences sur la question de l'illettrisme, car si les problématiques rencontrées par les personnes d'origine étrangère (alphabétisation puis FLE) étaient plus ou moins reconnues, la notion d'illettrisme apparaissait encore comme une question tabou. Les premières cibles ont été les financeurs potentiels. Il s'agissait de convaincre que l'association proposait une activité qui servait l'intérêt général.

Dans ce cadre, le soutien de deux personnes, d'abord le secrétaire général de la commune de Labouheyre, puis un salarié du pays des Landes de Gascogne, par ailleurs ex-président de l'association et toujours membre du conseil d'administration, pour la construction du diagnostic, a été essentiel. Plusieurs partenaires financeurs se sont mobilisés.

Sur chaque territoire, le développement de l'action s'est appuyé sur la création d'un réseau de partenaires relais, l'objectif étant de « faire adhérer » au projet, donc de le faire connaître et de le faire comprendre.

En 2005, ***l'association ACIRIAS*** *fait un double constat dans l'exercice de son activité :*

Sur les activités jeunesse : les familles des enfants bénéficiant de l'aide aux devoirs et du soutien scolaire expriment un besoin « j'ai des difficultés à les aider ; j'en souffre, je peux pas répondre à la demande de mes enfants de lire un livre… ».

Sur les activités d'insertion professionnelle : des personnes viennent avec des documents administratifs ASSEDIC, ANPE…. Et signalent leurs difficultés à écrire une lettre de motivation, à faire l'actualisation de la demande d'emploi par téléphone …

A cette même époque, la CRESS Aquitaine, lors d'une rencontre avec ACIRIAS, l'encourage à construire un projet sur les savoirs de base en mobilisant la mesure 10b du FSE. Dans ce cadre, ACIRIAS se met en contact avec une association (AFL de Tursan) qui a développé un logiciel « pré-code de la route » et met en place un atelier pré-code de la route. Très vite, la structure va intervenir sur trois communautés de communes du territoire en lien avec la Mission Locale sur l'action pré-code de la route.

Par ailleurs, ACIRIAS cherche à répondre au besoin qu'elle constate sur les savoirs de base dans la vie quotidienne. Elle va rencontrer le service social de la ville de Belin Beliet, pour mieux percevoir les complémentarités et les éventuelles redondances avec l'action d'autres acteurs du territoire (L'Encrier à Biganos, l'APP à Arcachon). Encouragée par la commune, elle met en place l'atelier vie sociale et professionnelle. Elle va ensuite

rencontrer les partenaires prescripteurs en remettant le document de présentation du projet.

Récits d'expérience

Le pays du Médoc a lancé un état des lieux en 2002 – 2003 qui faisait (notamment) des constats alarmants sur l'illettrisme.

Sur la base de ce constat, les acteurs du pays ont demandé au CLAP/CRI de proposer une formation de formateurs à des acteurs bénévoles qui le souhaiteraient, pour développer sur le territoire une offre de proximité de « prise en charge » de l'illettrisme.

Les deux fondatrices ***de l'OISEAU LIRE*** *se sont portées volontaires (suite à la parution d'un article dans le journal) pour suivre cette formation de formateurs au CLAP, toutes deux ayant observé des situations d'illettrisme dans le milieu professionnel dans lequel elles exercent. Elles se sont connues sur ces formations, qui ont par ailleurs réuni un nombre important de bénévoles.*

A la fin de la formation, « on a demandé ce qu'il existait comme structure, on nous a dit rien. On s'est pris en main pour monter l'association. Le pays Médoc nous a aidé et on a décidé d'emblée, parce que la géographie l'imposait, d'ouvrir des antennes ».

Elles ont procédé par étape :
- Appropriation des méthodes pédagogiques pour des personnes dont ce n'était pas le métier (appui du CLAP/CRI notamment).
- Rencontre avec les communes qui pourraient accueillir les antennes : deux sur trois ont été rapidement d'accord, une troisième a et est restée réticente « çà n'existe pas chez nous ». L'atelier s'est installé dans la commune voisine et draine pour partie les populations de cette commune réticente.
- Rencontre avec les prescripteurs : MDSI, Mission locale, ANPE (avec plaquette de communication).
- Ouverture de trois ateliers sur trois communes différentes. Puis augmentation du nombre de permanences.

Au début, il y avait peu de personnes, puis le bouche à oreille a fonctionné entre personnes ayant des besoins d'alpha (parce que les premières ayant fréquenté les ateliers avaient ce besoin et en parlaient à d'autres), et ce n'est qu'après, quand il y a eu une certaine expérience, que les partenaires ont commencé à faire le relais.

C'est là que sont arrivées à l'association les personnes en situation d'illettrisme « il y a, manifestement, eu un temps d'observation de la part des partenaires. Quand ils ont vu que l'on n'était pas une secte, qu'on était apolitique, et qu'on faisait nos preuves, ils ont commencé à orienter ! »

« D'autres personnes qui avaient également suivi la formation du CLAP/CRI nous ont rejointes. On a pu créer un poste de salarié ».

Pourquoi construire un projet ad hoc ?

Si les associations de lutte contre l'illettrisme en milieu rural ont une « carte d'identité » commune *(cf. partie 1),* il est néanmoins essentiel qu'elles se construisent localement en fonction des partenariats et des besoins locaux.

Comment construire le projet ?

- **Constituer l'association** : dépôt de statuts, composition du conseil d'administration.
- **Se former :** en s'appuyant sur les ressources existantes dont le centre de ressource illettrisme et les documents pédagogiques utiles.
- **Faire les choix stratégiques d'organisation et d'approches pédagogiques** en s'appuyant sur les spécificités des actions associatives de lutte contre l'illettrisme en milieu rural :
    - Proximité géographique (envisager les ateliers itinérants / antennes).
    - Temps de formation : volumes d'heures, horaires, durée.
    - Publics accueillis : tous publics/ alpha/ Fle/ Illettrisme/ remise à niveau….
    - Modalités d'arrivée des publics à l'association : information/ relations/outils mis en place avec les acteurs du territoire.
    - Types d'accompagnement : articulation entre l'individuel et le collectif, approches et outils pédagogiques.
    - Ressources : salariés/ bénévoles.
    - Périmètre d'intervention (en fonction des demandes de territoire, des réseaux de partenaires à créer, de l'équilibre financier de l'action).

Cf. partie 1 : les actions associatives de lutte contre l'illettrisme en milieu rural : de quoi parle-t-on ?

ETAPE 4 : MOBILISER LES PARTENAIRES DECIDEURS

Qui sont les décideurs à mobiliser ?

Les décideurs à mobiliser sont à la fois :

- les **acteurs du territoire pouvant « porter » la question de l'illettrisme au delà de ce que l'association fait en tant qu'opérateur** : élus et techniciens des collectivités locales, des conseils généraux, des services de l'Etat,
- les **financeurs de l'action**, au niveau local (communes qui prêtent des locaux par exemple), départemental (DDTEFP, Conseil généraux), régional (Conseil régional, DRTEFP, ACSE/Préfecture), national et européen (ministères, fondations privées, financements européens – leader, mesure 10b sur la période passée).

L'enjeu du financement des structures associatives de lutte contre l'illettrisme a particulièrement été discuté lors de l'atelier et lors des rencontres partenariales sur site, puisqu'elle est un socle pour l'émergence et pour la pérennité des actions.

Le constat partagé est la difficulté à trouver un soutien structurel lors de l'émergence d'une action de ce type et a fortiori pour sa pérennisation.

Les financeurs mobilisés par les membres de l'atelier régional :

Communes
Communauté de communes
Conseil Régional
Conseil Général
DRTEFP
ACSE
FSE 10b
MSA
Leader +
Fondations (orange, SNCF, Caisse d'épargne, Société générale)
Lion's Club

Une association propose des « prestations » à des établissements (ESAT)

Comment les mobiliser ?

- **Aller rencontrer une première fois les décideurs** et les convaincre en mobilisant des arguments permettant la valorisation du projet en réponse à un besoin territorial *(Cf. partie 3 « Argumentaire décideur »).* Une **plaquette de communication** peut leur être remise et/ou être largement diffusée sur le territoire *(cf. projets de plaquette en annexe).*

- **Constituer puis diffuser en continu des éléments d'évaluation et de valorisation** de l'action *(cf. infra évaluation).*
- **Organiser les modalités de la mobilisation en continu** des partenaires locaux sur le projet. Cela peut prendre la forme de :
    - Journées portes ouvertes en présence des apprenants

- Organisation de réunions associant les partenaires locaux pour construire une « gouvernance locale » impliquant tous les décideurs et opérateurs locaux autour de l'action ; ces réunions peuvent être organisées au cours d'une assemblée générale de l'association et/ou sur l'initiative de tel ou tel territoire sur lequel l'association interviendrait.
- Participation de l'association à des instances de régulation locale sur l'insertion sociale et professionnelle.

Une question est revenue de manière récurrente dans les débats : est-ce le rôle des associations de faire ce travail de conviction des partenaires décideurs, cela ne doit-il pas être relayé par les institutions à un moment ? « On y croit, mais sans relais plus structurels et plus pérenne… on s'épuisera, sans doute ».

Récits d'expérience

Quelques hypothèses à l'origine du projet AIRELF telle que présentées par un administrateur lors de la journée sur site :

On ne réussira pas seul, donc il faut tisser les réseaux locaux, et asseoir le constat chez les partenaires.

Si l'on se donne un objectif de pérennité, il ne faut pas lier le projet uniquement aux personnes qui le mènent. Il est capital de construire les réseaux d'institutionnels partenaires, mais aussi de personnes ressources.

Il faut faire accueillir les groupes par les collectivités, d'une part pour proposer un service de proximité qui seul peut toucher les publics concernés, mais aussi et surtout pour impliquer les collectivités.

Il faut associer les financeurs au bilan. Une fois par an, une réunion de bilan est faite avec les financeurs. Au début, ces réunions rassemblaient seulement ACL/AIRELF et les financeurs. Il y manquait quelque chose. Aujourd'hui, on invite depuis 3 – 4 ans les bénéficiaires, ça implique, ça fait comprendre, ça mobilise.

Modes de travail d'ACL/AIRELF avec les « décideurs »

« Les financeurs nous accompagnent depuis le début du projet, nous leur envoyons annuellement les bilans et avons fait le choix de présenter nos actions et notre public sous la forme de « journées rencontre publics/ partenaires » une fois par an. Cette formule permet de se rendre compte de ce qui se fait en atelier en s'entretenant directement avec les participants.

Nous avons par ailleurs constitué un comité d'appui technique : constitué de bénévoles sensibles à notre action, il conseille, appuie, oriente le dispositif ».

ETAPE 5 : MOBILISER LES PARTENAIRES OPERATIONNELS ET OUTILLER LE PARTENARIAT

Qui sont les partenaires opérationnels à mobiliser ?

Les **partenaires qui peuvent repérer des situations d'illettrisme et orienter les personnes vers l'association (dits « prescripteurs »).**

- Acteurs de **l'insertion professionnelle** : missions locales, pôle emploi, services emploi des communes, chantiers d'insertion, prestataires pôle emploi.
- Acteurs de **l'insertion sociale** : assistantes sociales MDSI, MSA, CCAS.
- Tous acteurs du territoire en lien avec les publics : accueil des services publics, médecins, commerces de proximité, instituteurs, orthophonistes, boutiques de la famille, employeurs.

Récits d'expérience

A titre d'exemple, les « prescripteurs » vers l'OISEAU LIRE, sont :
L'ANPE (devenue Pôle emploi). L'agence locale a nommé un référent illettrisme avec qui un point sur chaque personne orientée est fait tous les trois mois environ.
Les assistantes sociales du Conseil Général, qui orientent, prennent rendez-vous avec la personne, vont même jusqu'à les accompagner dans la structure.
Les assistantes sociales de la MSA. L'association a sensibilisé une assistante sociale qui a relayé auprès des autres assistantes.
Les mairies : le fonctionnement est « très simple », elles ont été sensibilisées par le CLAP/CRI.

Les **partenaires pédagogiques qui peuvent co-construire une action avec les associations** et/ou accueillir un apprenant pour une « autre étape de parcours ».

- Organismes de formation, autres associations, employeurs, missions locales, médiathèques…

Récits d'expérience

ACL/AIRELF décrit plusieurs partenariats pédagogiques (cf. bilan 2008 pour une description plus détaillée) :
Avec autres associations (Centre social de Mourenx) avec pour objectifs des rencontres entre apprenants dernièrement sur le thème des recettes de cuisine
Avec les manufactures verbales (compagnie d'artistes) sur le thème des histoires d'immigration – chant, musique, cuisine…
Avec les médiathèques, dont celle de Morcenx particulièrement du fait de l'investissement d'un animateur.
La médiathèque départementale des Landes. 1 festival par an / carnet de note. 1 animation réservée pour les publics de l'association.
L'atelier multiservice informatique : un animateur informatique est mis à disposition en fonction des demandes
Les journées portes ouvertes l'occasion de construire des partenariats. En 2008, sur le thème de la cuisine, un diaporama et une vidéo ont été faits, qui ont ensuite été montrés aux partenaires. Cette année, il s'agit, en s'inspirant du projet d'Arthus Bertrand (40 questions à des personnes dans 75 pays) d'interroger les participants aux ateliers.

L'OISEAU LIRE commence à développer un partenariat avec les employeurs. Un partenariat avec l'APAM (aide à domicile) est en train de d'être initié. Un projet avec « les châteaux » est en cours de réflexion. Le CLAP/CRI aide à construire le projet pédagogique.

ACIRIAS décrit des partenariats avec la mission locale, une association chantier d'insertion, le CREDER ou la maison de la promotion sociale, tous prestataires de Pole emploi. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un travail avec les bénéficiaires du RSA sur trois mois pour lever les freins à l'emploi, ACIRIAS intervenant sur les savoirs de base ou la socialisation.

Pourquoi mobiliser des partenaires opérationnels ?

La structure ne peut porter à elle seule la problématique de l'illettrisme.

- Elle n'est qu'un « maillon de la chaîne » entre le repérage d'une situation de difficulté et l'accompagnement d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle des personnes.
- Elle a besoin d'autres acteurs pour *« porter la problématique sur le territoire »*.

Les partenaires opérationnels permettent le repérage et l'orientation des personnes vers l'association, et peuvent continuer à **accompagner** ces personnes sur leur parcours d'insertion sociale et professionnelle tout au long de la période de fréquentation de l'association.

Une grande partie des personnes en situation d'illettrisme fréquentant les associations viennent par le **bouche à oreille** et un certain nombre **ne sont pas suivies par ailleurs**. Le partenariat est alors utile pour l'association, qui ne peut pas prendre en charge tout le suivi social et professionnel. Il est aussi bien sûr essentiel pour permettre un suivi et un parcours pour des personnes qui étaient « sorties » des circuits d'accompagnement.

Plus largement, les partenaires opérationnels sont une ressource pour l'association au service de la pertinence de l'accompagnement qui est proposé aux personnes : elle peut s'informer d'un parcours antérieur, échanger sur le suivi et les projets.

Les partenaires peuvent aussi permettre **l'organisation d'une suite de parcours**. Certaines associations ont organisé des liens avec les organismes de formation.

Récits d'expérience

***L'Oiseau Lire** travaille avec l'INSUP, organisme de formation vers qui peuvent être orientées des personnes qui le souhaitent. On est une étape pré-INSUP en ce sens qu'on habitue les gens à une situation de formation, avec moins d'heures par semaine… la plupart ne pourrait pas entrer directement à plein temps en formation… on les y conduit peu à peu.*

Néanmoins, si toutes les associations disent être intéressées par le devenir des personnes qu'elles ont accompagnées (quelques outils de suivi/ enquêtes sont envisagés, ne serait ce que pour mieux comprendre la valeur ajoutée de l'action), le groupe aboutit, après échanges et réflexions, à la conclusion que ce n'est pas nécessairement le cœur de métier de l'association que d'organiser le parcours des personnes et donc la « suite après un passage dans l'association ».

Ca peut l'être pour certaines personnes qui ne sont pas suivies par ailleurs et qui fréquentent l'association de leur propre chef. Ca l'est beaucoup moins pour des personnes qui sont suivies par ailleurs par une assistante sociale ou un conseiller emploi. Néanmoins, s'ils ne se sentent pas nécessairement responsables de structurer les « étapes suivantes » du parcours, les participants soulignent **l'importance de l'évaluation des acquis**, pour faire le lien avec d'autres étapes de parcours.

Par ailleurs, si l'association n'est pas en charge de la structuration d'un parcours, tâche qui revient plutôt à l'assistante sociale ou au conseiller emploi, les participants s'accordent pour dire qu'il y aurait un intérêt à **participer à des instances territoriales** de rencontres entre partenaires participant à ces « parcours ». Certaines régions ont intégré la question de la lutte contre l'illettrisme à ce type d'instance.

Comment mobiliser et travailler avec les partenaires opérationnels ?

1. Une **plaquette de communication** peut être remise aux partenaires et/ou être largement diffusée sur le territoire *(cf. plaquettes des membres de l'atelier régional en annexe).*

2. **Aller rencontrer une première fois les partenaires opérationnels** pour les mobiliser sur le projet :

    1. Proposer des éléments d'information globaux et locaux pour sensibiliser l'interlocuteur aux enjeux de la lutte contre l'illettrisme et aux besoins locaux non pourvus.
    2. Présenter le projet comme répondant à ces enjeux et à ce besoin territorial non pourvu et valoriser ses caractéristiques *(cf. carte d'identité).*
    3. Echanger sur les modalités d'organisation du partenariat : modalités de repérage, d'orientation, de suivi et de lien pendant la période de fréquentation de l'association, d'évaluation des acquis….

Cf. Infra partie 3. Les outils de mobilisation des prescripteurs

Il est indispensable de rencontrer à ce stade, d'une part le responsable de structure pour qu'il engage la structure et informe ses collaborateurs, et d'autre part ses collaborateurs pour proposer une sensibilisation au sujet et aux méthodes de repérage, et pour stabiliser le fonctionnement du partenariat. Les associations remarquent que, faute d'engagement structurel d'emblée, le bon fonctionnement du partenariat avec les prescripteurs passe souvent avant tout par l'investissement d'un ou plusieurs professionnels, plus convaincus *« Ce ne sont pas les structures qui font bouger les choses, ce sont surtout les gens ».*

Ce n'est qu'après quelque temps, que l'on peut observer, parfois, un positionnement de structure (avec un outil ad hoc de liaison). Pourtant, l'ensemble des associations a d'abord été convaincre les « directions » de structure. Quand il y a eu en sus un échange avec les équipes, cela a permis de toucher quelques professionnels et de lancer le partenariat concrètement.

Récits d'expérience

Sur chaque commune où ACL/AIRELF voulait intervenir (à raison d'une commune de plus par an, avec aujourd'hui 8 communes sur 7 cantons).
ACL/AIRELF réalise un diagnostic sur l'illettrisme sur le territoire en lien avec les assistantes sociales, Pôle Emploi, la Mission locale, parfois la MSA ;
ACL/AIRELF demande à rencontrer les élus de la commune pour leur demander de les « accueillir » : l'association s'appuie, dans son argumentaire, sur le projet de base AIRELF, l'expérience d'autres communes et le diagnostic local;
ACL/AIRELF organise une réunion collective pour informer de ce qui va être proposé. Ces réunions visent la constitution d'un réseau de « personnes relais » qui peuvent repérer des personnes en situation d'illettrisme (+ alpha et FLE) et les orienter vers l'atelier local d'ACL/AIRELF. Ces personnes relais sont les structures d'intermédiation à l'emploi (Pôle Emploi, Mission locale…) mais aussi toutes les personnes et professionnels en lien avec des personnes en situation d'illettrisme (médecin, instituteur, secrétaire de mairie…).

3. Construire les outils du partenariat et les adapter aux propositions/ contraintes des partenaires

Cf. Infra partie 3. Les outils du partenariat opérationnel

Récits d'expérience

ACIRIAS a développé une batterie d'outils pour faire le lien avec ses partenaires opérationnels :
- un lien fréquent par téléphone
- des fiches de liaison : fiches de liaison du Conseil général pour les bénéficiaires du RMI : elle est transmise à l'association quand une personne a été orientée vers l'atelier… et l'association renvoie en indiquant si la personne est venue ou pas ; fiche de liaison ACIRIAS réalisée à la demande des partenaires.
- une « fiche de suivi pédagogique » sur les acquis, renseignée sur chaque atelier, dans l'interaction entre la personne et le formateur.
- Bilan au « prescripteur » tous les trois mois : atelier auquel la personne assiste, nombre d'heures, dates d'entrées, les besoins initiaux de la personne, l'objectif de la formation, contenu, supports utilisés, fiches bilans acquis (objectif de montrer aux partenaires qu'il y a un travail de fait = valorisation)

Ces différents outils sont nés d'un besoin de cadrer les choses par rapport aux partenaires, de montrer que « c'est du sérieux » : il s'agissait de remobiliser les partenaires à partir du professionnalisme.

Le bilan est par ailleurs un outil de dialogue avec les partenaires.

4. **Réunir régulièrement les partenaires et privilégier** autant que possible, dans la mise en œuvre du partenariat**, les contacts de visu tripartites association/personne(s) en situation d'illettrisme/partenaire prescripteur.** Ce lien direct entre l'association et le « partenaire » soutient souvent le processus de « mise en confiance » et de mobilisation de la personne.

Récits d'expérience

ACL/AIRELF propose chaque année un bilan d'activité de l'association aux partenaires « on se sent redevable de leur faire bilan de l'activité aux prescripteurs ». *Ce bilan d'activité se fait dans les réunions bilan une fois par an : sur chaque commune, sont réunies les personnes relais.*
Depuis 2008, avec l'arrivée d'une nouvelle formatrice, l'association a mis en place des outils de suivi de la personne. Une synthèse de ces bilans est communiquée à tous les partenaires.

Au démarrage, l'ACLE a organisé une rencontre de tous les prescripteurs, cette rencontre est renouvelée régulièrement. Elle a par ailleurs assisté à une réunion d'assistantes sociales. Actuellement, ce sont principalement les assistantes sociales qui orientent les personnes. Les liaisons se font par téléphone. Des rencontres tri partite (assistante sociale, association, bénéficiaires) peuvent être organisées pour la mise en place des objectifs.
Le Point relais emploi de Roquefort témoigne lors de la journée sur site de son fonctionnement avec ACL/AIRELF : il accompagne les personnes jusqu'à l'association (« j'accompagne physiquement et je me mets en retrait, juste après »). ACL/AIRELF constate que de ce fait, elle a plus de personnes en situation d'illettrisme sur Roquefort qu'ailleurs.

5. **Participer aux instances locales de régulation des parcours d'accompagnement social et professionnel**

Récits d'expérience

ACIRIAS, du fait de ses autres missions, assiste et intervient aux commissions RMI, et sur le fond d'aide aux jeunes en lien avec la Mission locale. Ces moments d'intervention dans des instances de suivi de parcours sont un outil du partenariat sur le territoire, jugé très utile pour l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme.

ETAPE 6 – MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

La mise en œuvre implique :

- des choix stratégiques sur le projet pédagogique. Ces choix sont essentiels, mais ils n'ont pas été le cœur de sujet de l'atelier régional. Un contact avec le CRI ou plus largement avec les professionnels de la formation de base pourra éclairer le lecteur en demande d'information,
- des choix stratégiques sur les publics reçus, les modalités d'organisation : lieux de réalisation de l'action, ressources humaines et matérielles mobilisées, modes de fonctionnement partenariaux *(sur ces points, le lecteur pourra se référer utilement aux parties 1 et 3 de ce kit).*

ETAPE 7 – CONSTRUIRE ET DIFFUSER LES OUTILS DE BILAN ET D'EVALUATION

Le bilan et l'évaluation concernent deux objets distincts :

- l'évaluation des acquis des apprenants,
- l'évaluation du projet.

L'évaluation des acquis des apprenants

Elle est la base du travail pédagogique : à mesure que les objectifs d'apprentissage sont fixés, les acquis doivent pouvoir être mesurés et recensés pour donner à voir l'évolution du parcours d'apprentissage aux personnes elles mêmes, et le cas échéant à d'autres (partenaires opérationnels, entourage familial…).

Des outils existent et/ou peuvent être réappropriés ou déclinés dans le cadre d'une démarche de professionnalisation des pratiques pédagogiques de la structure.

> *« C'est capital pour nous de montrer que les choses ont avancé, même si il n'y a pas d'emploi à la clé ».*
>
> *« Faire un suivi précis, ça sert. J'ai l'exemple d'une jeune qui a eu un bébé, la mission locale a transféré le dossier avec les acquis, elle va continuer sur un APP ».*
>
> *Un partenaire lors d'une journée sur site : « c'est important d'avoir une association qui va nous aider à évaluer les difficultés liées à l'illettrisme puis l'évolution des apprentissages ».*

L'évaluation du projet

Elle est distincte de l'évaluation des acquis des stagiaires, bien que les acquis des stagiaires en soit une composante. Cette évaluation doit permettre plus globalement de mesurer l'efficacité, la pertinence, l'efficience (rapport coût/ valeur ajoutée), les effets et les impacts du projet par rapport à ses objectifs initiaux et aux moyens mis en œuvre.

Elle est utile pour réfléchir en continu sur son projet et l'ajuster en tant que de besoin.

Elle est utile également pour valoriser le projet auprès des partenaires et des financeurs.

Toutes les associations réalisent **un bilan annuel** qui cherche à mettre en valeur leurs réalisations. Certaines communiquent particulièrement sur ce bilan pour en faire un outil de valorisation de l'association : ACL/AIRELF par exemple réunit tous les ans ses partenaires et financeurs pour communiquer ce bilan.

PARTIE 3. ARGUMENTAIRES ET OUTILS POUR MOBILISER LES PARTENAIRES

Comment convaincre ?

FICHE OUTIL 1:
CONVAINCRE LES DECIDEURS : L'ARGUMENTAIRE DE LA PREMIERE RENCONTRE

RAPPELS

Qui sont les « décideurs » ?

Les décideurs à mobiliser sont à la fois :

- les **acteurs du territoire pouvant « porter » la question de l'illettrisme au delà de ce que l'association fait en tant qu'opérateur** : élus et techniciens des collectivités locales, des conseils généraux, des services de l'Etat,

- les **financeurs de l'action**, au niveau local (communes qui prêtent des locaux par exemple), départemental (DDTEFP, Conseil généraux), régional (Conseil régional, DRTEFP, ACSE/Préfecture), national et européen (ministères, fondations privées, financements européens – leader, mesure 10b sur la période passée).

Les démarches préalables

Avant de rencontrer un décideur, il faut :

- avoir réalisé un premier diagnostic de besoin sur son territoire,

  - *Chiffres de l'illettrisme nationaux et régionaux (enquête INSEE IVQ et chiffres de la Journées d'appel et de préparation à la défense, disponibles sur le site de l'ANLCI : www.anlci.fr), complétés le cas échéant par des données de contexte local sur population, emploi, chômage… : www.insee.fr*
  - *Constats réalisés par les opérateurs du territoire*
  - *Situations d'illettrisme observées*
  - *Nature des prises en charge de ces situations*
  - *Conséquences pour la personne (isolement, mobilité faible, …) et pour le territoire*
  - *Offre de formation existante : avantages/inconvénients (localisation, pré-requis…)*

- avoir préfiguré son projet (quels publics, quels objectifs, quels moyens nécessaires, quelle organisation technique et géographique…).

L'argumentaire

Les questions fréquemment posées par un décideur	Vos réponses
	« NOUS REPONDONS A UN BESOIN » Des partenaires constatent / une étude montre que certaines personnes sont en situation d'illettrisme • Exemples • L'illettrisme, c'est…. • Les chiffres de l'illettrisme et comparaison territoriale + spécificités du rural
A quoi vous servez ? A quel besoin répondez-vous ?	Il n'y a pas de réponse adéquate : • pas de réponse, • pas de réponse de proximité et difficultés de transport, • pas de réponse dans la durée ou accessible facilement pour ces publics. En conséquence, les personnes concernées : • restent isolées • ne sont pas en mesure de s'investir dans une démarche d'insertion • ne sont pas connues des services d'accompagnement existants • sont de moins en moins en mesure de se « débrouiller » (plus d'aides à la poste, de plus en plus d'obligation de maîtriser les savoirs de base pour occuper un poste de travail y compris peu qualifié – normes hygiène sécurité, …)
Quels objectifs avez-vous ? Quelle est votre rôle dans un parcours ?	- Promouvoir le réapprentissage des savoirs de base : lecture, écriture, calcul, initiation à l'informatique. - Restaurer la personne dans ses droits. - Favoriser la réinsertion sociale, familiale et professionnelle : autonomie, sortie de l'isolement, communication, ouverture aux autres, mobilités….
Qui accueillez-vous?	Adultes sortis du système scolaire à partir de 16 ans. Exemples : jeunes demandeur d'emploi, mère au foyer qui veut aider son enfant à suivre la scolarité, saisonnier qui a du temps et veut le mettre à profit, DE ne pouvant pas accéder à une formation professionnelle du fait de sa situation d'illettrisme, personnes en reconversion professionnelle qui ont des accident du travail et qui ont besoin de l'écrit pour changer d'emploi …. En réalité : tous ceux qui se présentent au moment où ils se présentent en fonction de nos capacités (notre valeur ajoutée est d'accueillir sans réserve toutes ces personnes qui mettent jusqu'à 2-3 ans pour prendre la décision de se présenter)
Vous accueillez y compris des personnes qui ne recherchent pas un emploi ?	Oui, car les autres lieux ne leur proposent pas ces apprentissages. Pour autant, la démarche de réapprentissage peut recréer de l'appétence pour une recherche d'emploi dans un second temps.
Pourquoi s'occuper des plus de 50 ans ?	Parce que ces personnes se retrouvent seules quand les enfants partent. Elles ont alors besoin de réinvestir les apprentissages dont elles pouvaient se passer. Parce que la vie active s'allonge, et qu'a plus de 50 ans il est encore légitime et utile de poser la question de l'insertion professionnelle et de la sécurisation des parcours.
Où se déroulent vos ateliers ?	En proximité des besoins autant que possible (permanences, itinérance) Avec la possibilité pour l'apprenant de ne pas fréquenter l'atelier de son territoire s'il préfère la discrétion On construit un partenariat avec les prescripteurs : Pôle Emploi, Missions locales,

	MDSI, services publics….
Comment ils arrivent chez vous ?	On fait des relais auprès des intermédiaires de proximité – enseignants, médecins, employeurs… On construit avec eux des outils de liaison. On participe à des réunions de concertation territoriale pour consolider le partenariat, l'échange et le suivi des parcours (environ deux fois par an). Il y a aussi beaucoup de bouche à oreille.
Comment mobilisez- vous les publics au début, en continu ?	On part des besoins des personnes tels qu'elles l'expriment pour qu'elles se servent tout de suite de ce qu'elles apprennent et en voient l'utilité. L'approche est donc individualisée. On est « proche » : humanité dans l'accueil, mais aussi proximité géographique (c'est un point essentiel en matière d'illettrisme, nous avons donc des permanences de proximité) On propose à certains une première approche individuelle s'il ne souhaite pas intégrer un groupe d'emblée On a un suivi resserré des personnes qui s'absentent On ne reproduit pas l'école, il n'y a pas de notes
Est-ce qu'il y a beaucoup d'abandons ?	Il y a nécessairement une grande irrégularité (en fonction de la fragilité, de la réticence forte aux réapprentissages, des périodes de travail)…mais peu d'abandons On a un suivi resserré des personnes qui s'absentent : appels téléphoniques, …. Le système d'entrées et de sorties permanentes, s'il permet aux apprenants de partir, leur permet aussi une réintégration sans difficulté.
Pourquoi c'est si long ?	Parce que ce ne sont que quelques heures par semaine Parce qu'en moyenne, il faut 800 et 2000 heures pour réapprendre les savoirs de base Parce qu'il y a des personnes qui viennent de manière irrégulière (travaillent, se démotivent….) Parce que les personnes en difficulté ont du mal à se concentrer, ne vivent plus avec des horaires fixes Parce qu'il faut le temps de la remobilisation pour sortir du principe de l'échec scolaire (« on m'a toujours dit que j'étais nul, pas normal que j'y arrive, donc je me remets dans l'échec ») Parce que si ça avait dû être court, ça aurait été déjà fait Parce que la demande peut aller plus loin (remise à niveau, orthographe) Parce qu'ils sont bien là… … mais techniquement, le parcours pédagogique avance par étape : grilles d'analyse des compétences acquises pour valoriser et suivre les acquis.

Parole d'acteur lors d'une journée départementale *: « Il est important que les institutions entendent que les gens peuvent rester longtemps dans une structure. Alors que souvent, les financements, c'est une étape, avec une fin, et une acquisition.»*

Jusqu'à quel niveau vous allez ?	Cela dépend des besoins et des envies de la personne. Il y a tous types de parcours. Certains aboutissent à savoir poser une question en public, d'autres veulent peaufiner leur orthographe.
Qui anime les ateliers chez vous ?	Toutes les personnes qui animent les ateliers ont été formées. Ce sont des professionnels. Certains exercent à titre bénévole. Plus largement, l'association est en lien avec le Centre de Ressource Illettrisme.
A quoi ça va leur servir pour leur recherche d'emploi/ pour leur travail ?	Cela permet une remobilisation pour entrer dans une logique de progression dans l'insertion sociale et professionnelle. Cela leur permet de s'intéresser aux offres, de les lires, de noter un numéro de téléphone. A chaque cas ensuite son parcours *(cf. illustrations ci-dessous).*

N'hésitez pas à jalonner votre argumentaire d'exemples ! Il n'en sera que plus performant.

Exemples de parcours d'apprenants (Atelier régional/ séance du 14 septembre 2009)

« Un monsieur d'environ 45 ans vivait en Auvergne avec son oncle. L'oncle décède. Le Monsieur rejoint sa famille dans les Landes. Il est très introverti, il n'avait alors aucune autonomie sur la lecture et l'écriture. Un an après, il est capable de lire un texte simple. Aujourd'hui, il parle, il dit bonjour. Au niveau physique, il s'est redressé. Il sourit. Il a même pris une responsabilité lors des journées portes ouvertes de l'association. »

« Une personne très extravertie qui parle beaucoup. Il ne savait ni lire ni écrire. Il avait monté une micro entreprise (ferrailleur). Mais il avait des difficultés à établir des factures… Il avait monté des « parades »: il faisait faire une enveloppe avec adresse à chaque nouveau client. Puis il faisait faire la facture à quelqu'un. Il est arrivé sans dire qu'il avait besoin d'apprendre à lire et écrire. Nous avions une difficulté pour cibler un parcours, parce que nous avions peu d'éléments très stables (mensonges…). On a changé notre méthode, on a travaillé sur les factures… Des gens avaient profité de lui. Donc on a commencé par l'apprentissage du calcul. On lui a dit de se faire payer en chèque. Petit à petit, on a tout fait… pour sa micro entreprise. Un jour, il dit qu'il a été volé. Il a fait une facture avec « reste du » devant le client. La personne n'a pas bronché et a payé. Il a établi une relation avec les gens. Aujourd'hui, il sait s'adresser aux gens. Et parle moins… »

« Une jeune femme. Elle travaillait dans une grande surface. Elle était à bout sur les contraintes qu'on lui imposait (horaires, manières de passer les consignes). Elle a démissionné. Elle voulait passer le concours pour être aide familiale. Elle avait été orientée par Pôle emploi. Elle n'avait pas de chômage parce qu'elle avait démissionné. Donc elle ne pouvait pas aller vers une formation qualifiante. Elle est venue à l'association, en demandant une remise à niveau.. Mais n'a pas compris le texte qu'on lui a présenté. Alors que c'était une femme de belle allure, qui s'exprimait bien… Elle avait une écriture quasi phonétique. Pour elle, elle n'était pas illettrée, pour nous elle l'était. On a laissé dire que c'était une remise à niveau. Elle paraissait bien dans la vie, mais n'a pas réfléchi, ne connaissait rien au sens des projets (aide à la personne) …), ne pouvait pas anticiper les choses. Avec elle, il a fallu reconstruire du sens, un socle… Elle a réussi ensuite son concours. »

« Une personne arrive et pose ses conditions : ne pas être avec les autres, être toujours avec le même intervenant. A mis une année à aller dire bonjour aux autres. C'est déjà une réussite. »

« Une personne très mal dans sa peau, ne voulait pas s'asseoir. Finalement s'assoit, et commence à parler avec les autres. »

« Une femme qui ne pouvait pas lire les bulletins scolaires. Elle savait que son enfant lui masquait des choses. Aujourd'hui, autonomisation dans le suivi scolaire et retrouve une posture de parent. »

« Il y a des femmes qui reviennent quand les enfants partent. Parce qu'elles se retrouvent sans personne pour les aider.»

FICHE OUTIL 2 : CONVAINCRE, MOBILISER ET OUTILLER LES PRESCRIPTEURS (EN AMONT ET EN CONTINU)

RAPPEL

Qui sont les « prescripteurs » ?

Les **partenaires qui peuvent repérer des situations d'illettrisme et orienter les personnes vers l'association :**

1. Acteurs **de l'insertion professionnelle** : missions locales, pôle emploi, services emploi des communes, chantiers d'insertion, prestataires pôle emploi.
2. Acteurs de **l'insertion sociale** : assistantes sociales MDSI, MSA, CCAS.
3. Tous acteurs du territoire en lien avec les publics : accueil des services publics, médecins, commerce de proximité, instituteurs, orthophonistes, boutiques de la famille, employeurs.

Les démarches préalables

Avant de rencontrer un prescripteur, il faut :

- avoir réalisé un premier diagnostic de besoin sur son territoire,

  - *Chiffres de l'illettrisme nationaux et régionaux (enquête INSEE IVQ et chiffres de la Journées d'appel et de préparation à la défense, disponibles sur le site de l'ANLCI : www.anlci.fr), complétés le cas échéant par des données de contexte local sur population, emploi, chômage… : www.insee.fr*
  - *Constats réalisés par les opérateurs du territoire*
  - *Situations d'illettrisme observées*
  - *Nature des prises en charge de ces situations*
  - *Conséquences pour la personne (isolement, mobilité faible, …) et pour le territoire*
  - *Offre de formation existante : avantages/inconvénients (localisation, pré-requis…)*

- avoir préfiguré son projet (quels publics, quels objectifs, quels moyens nécessaires, quelle organisation technique et géographique…)

Le responsable de la structure qui prescrit et les professionnels qui font du face à face avec les publics doivent être rencontrés. Peu importe qui est vu en premier, cela est fonction des réalités locales.

Lors de la rencontre avec les prescripteurs, il faut :

1 PRESENTER DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION

2 : PRESENTER ES CARACTERISTIQUES ET DES ATOUTS DE LA STRUCTURE

3. IDENTIFIER SES INTERETS A PRESCRIRE

4. PRESENTER LES ETAPES ET OUTILS DU PARTENARIAT

5. MOBILISER REGULIEREMENT LES LIENS

MOMENT 1 : PRESENTATION DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION : LE BESOIN D'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

1. **Rappeler la définition de l'illettrisme**

> ***Point de vigilance :*** Préciser les distinctions illettrisme/ maîtrise de la langue française, accès aux savoirs de base/ compétences clés.
>
> *(cf. définition site de l'ANLCI www.anlci.fr)*

2. **Evoquer les effets de l'illettrisme sur l'insertion sociale et professionnelle**

> ***Point de vigilance :*** **l**e prescripteur peut être persuadé, de bonne foi, que la non maîtrise des savoirs de base n'est pas un frein : des exemples peuvent le convaincre (offres d'emploi, entrées en formation qui exigent des pré-requis etc.)

3. **Présenter le diagnostic de besoin sur le territoire** (y compris s'il est encore à l'état d'ébauche)

> ***Point de vigilance :*** Ne pas attendre d'avoir finalisé un **diagnostic local** précis pour agir, car le diagnostic en matière d'illettrisme est difficile. Quelques croisements d'informations/observations suffisent parfois à préfigurer le diagnostic, qui s'enrichira ensuite en continu.

MOMENT 2 : PRESENTATION DES CARACTERISTIQUES ET DES ATOUTS DE LA STRUCTURE

Cf. Argumentaire décideur

> ***Points de vigilance :***
>
> - Insister sur la proximité géographique et **l'itinérance** proposée en réponse aux difficultés de mobilité caractéristiques du milieu rural et à l'isolement.
> - Insister sur la nécessité d'avoir une intervention dans la durée.
> - Mettre l'accent sur la phase d'accueil du « futur » apprenant au sein de la structure.
> - Préciser aussi que ce n'est pas parce que l'on est bénévole dans ce champ, que l'on n'a pas de compétence.

Il existe un Centre de Ressources Illettrisme : CRI (le présenter, préciser qu'il existe des antennes délocalisées, et que des formations peuvent être dispensées sur tout le territoire aquitain, y compris au sein des structures, donner les coordonnées et l'adresse du site internet : www.clap.so.org), dont la mission est d'apporter ou de développer ces compétences auprès des intervenants quels que soient leur(s) statut(s).

MOMENT 3 : IDENTIFICATION PAR LE PRESCRIPTEUR DE SES « INTERETS A PRESCRIRE »

1. Présenter le fait que la structure ne peut pas faire seule, que le prescripteur a toute sa place et son importance pour amener la personne vers une action de reméditaion sur les savoirs de base. **Chacun est un maillon de la chaîne.**

> ***Point de vigilance*** **:** Attention toutefois à ne pas produire un discours culpabilisant, ce qui serait contre productif.

2. **Demander au prescripteur comment il appréhende cette problématique**. Dispose t-il d'outils pour identifier, repérer les personnes en situation d'illettrisme ? (rédaction de CV, lettre de motivation, questionnaire à remplir…), lui arrive t-il de faire « à la place de », de rencontrer des personnes qui par exemple ont oublié leurs lunettes, viennent toujours en avance… Si cette « identification » existe, s'appuyer sur les pratiques mises en œuvre pour aller au-delà, sinon suggérer que cela pourrait être intéressant d'y avoir recours.

3. Lever les réticences du prescripteur

Les réticences les plus fréquentes :

« Ce n'est pas mon rôle »: la problématique de l'illettrisme peut par exemple être énoncée comme un problème connexe qui n'est pas du ressort de l'assistante sociale, dont le rôle est de régler prioritairement des problèmes de budget, de logement….

- Répondre que c'est le rôle de tous, l'association ne peut pas faire seule.
- Préciser que l'illettrisme est une problématique qui peut être la cause et/ou qui est associée à d'autres difficultés (manque de mobilité, mobilisation, initiative,…). En prenant en compte l'illettrisme dans un parcours, le prescripteur sera mieux à même de travailler sur ces difficultés qui sont son cœur de métier.

« Je n'ai pas de temps à accorder »

- Répondre en précisant que ce n'est pas nécessairement chronophage pour le professionnel les outils du partenariat sont établis en prenant en compte ses contraintes, que cela peut contribuer à des « déblocages de parcours » pour les personnes suivies.

« C'est trop long pour les personnes »

- Répondre sur le caractère souple et non obligatoire (hors dispositif).

« Comment m'assurer que vous faites un travail de qualité ? »

- Réponse par des exemples, des bilans, par la présentation des spécificités de l'association, par le fait que l'association sait « rester à sa place » et que son rôle est complémentaire avec le rôle du prescripteur… Suggérer au prescripteur de venir voir comment la structure fonctionne. « On prend rendez-vous et vous verrez comment nous travaillons ».

MOMENT 4 : STRUCTURATION DU PARTENARIAT

Présenter au prescripteur les étapes et outils du partenariat avec l'association

Etape 1 : Le repérage des situations d'illettrisme

L'association peut l'informer sur les techniques et outils existants. Il peut également bénéficier des conseils du CRI.

Etape 2 : La transformation du « besoin » en « demande » : comment faire en sorte que la personne en « délicatesse » avec les savoirs de base accepte d'aller vers la structure ?

Le prescripteur peut :

- Informer les personnes que l'association propose une réponse sous forme individualisée (1 intervenant – 1 apprenant) et pas nécessairement en groupe, au moins dans un premier temps jusqu'à ce que la personne se sente suffisamment en confiance pour aborder le groupe.
- Téléphoner à la structure en présence du « futur » apprenant et/ou proposer à l'apprenant « potentiel » le numéro de téléphone de la structure ou d'une permanence qu'il pourra contacter ou plus directement encore d'une personne de la structure qu'il pourra joindre.
- Insister sur la phase d'accueil au sein de la structure (accueil individualisé, discussion, mise en confiance…).

Etape 3 : Le suivi de la personne pendant la période de fréquentation de l'association

Préciser la nature, les supports, et la régularité des bilans/ évaluations de acquis des personnes.

Définir les modalités de suivi les plus adéquats en fonction des contraintes :

- rencontres régulières, appels téléphoniques,
- et/ou sur la base d'une fiche de liaison qui peut être co-construite ou proposée par l'un ou l'autre,
- et/ou de mails.

> ***Point de vigilance :*** il doit y avoir absolument des contacts réguliers pour inscrire l'action de l'association dans le parcours des personnes.

Etape 4 : L'inscription de la problématique illettrisme sur l'agenda territorial

Travailler avec le prescripteur sa fonction de relais dans la prise en compte de la problématique de l'illettrisme auprès d'acteurs clés (sous-préfets, animateurs territoriaux Etat, ex Coordonnateurs Emploi Formation) et/ou Région (Mission Formation Emploi), ou Conseil Général (réunion MDSI) ou le cas échéant d'éventuelles instances locales existantes à laquelle le prescripteur participerait (type SPEL…).

Ce dernier point est identifié comme **un axe de progrès à travailler**, étant entendu qu'il ne relève pas de la seule responsabilité de la structure. Parfois plusieurs types d'instances existent et ne regroupent pas nécessairement l'ensemble des acteurs concernés.

Cela est très différent d'un territoire à l'autre. Tenir compte des réalités locales. Parfois aussi ces instances ne se réunissent pas.

L'idée est surtout d'arriver à faire prendre conscience aux institutions, élus, entreprises…, bref tous les acteurs locaux de l'importance de cette problématique, de son portage à un niveau plus large que celui d'une structure, voire d'un prescripteur, moyennant quoi le risque est de n'aboutir ou ne rester qu'à des phases de « bricolage », même si celui-ci a le mérite d'exister.

MOMENT 5 (EN DIFFERE) : ACTIVATION REGULIERE DU PARTENARIAT

Mobiliser ou réactiver régulièrement les liens avec les prescripteurs

- Présenter le bilan ou le compte rendu d'activité de la structure.
- Participer si possible aux instances territoriales de régulation des parcours pour présenter des parcours de personnes suivies à l'association.
- Solliciter régulièrement un nouvel entretien, même si peu de personnes (voire aucune) ont fait l'objet d'une orientation vers la structure.
- Ne pas hésiter à saisir l'opportunité de toute modification dans le fonctionnement de la structure (les horaires ont changé, les cours reprennent, des permanences ont été mises en place à tel endroit…) pour vous (re) signaler au prescripteur.

PARTIE 4. AU CŒUR DES ACTIONS REUNIES POUR LE FORUM DES PRATIQUES

Illustrations de mise en œuvre concrète

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS (ACL)/ ATELIER ITINERANT DE REDECOUVERTE DE LA LANGUE FRANÇAISE (AIRELF)

Conditions d'émergence de l'action illettrisme

L'association Culture et Loisirs existe depuis 1984 et développe des activités de lien social (cinéma arts et essai, club, CHRS, festival annuel « auprès de mon arbre »). L'action autour des formations de base est née dans les années 1990 suite à la sollicitation par des femmes souhaitant intervenir sur le parcours scolaire de leurs enfants.

Cette activité a rencontré l'intérêt de la commune de Labouheyre : le secrétaire de mairie a sollicité l'association pour la mise en place d'un soutien scolaire et d'un travail sur la langue avec les familles sur la commune. D'autres communes ont suivi (comme celle d'Ychoux). La bénévole est devenue salariée. Et devant l'afflux de nouvelles demandes, l'association a décidé de structurer son secteur.

Les ateliers itinérants connus sous le vocable d' « AIRELF » sont nés le 1er octobre 2001. Le montage du projet s'est appuyé sur l'état des lieux du Pays des Landes de Gascogne qui mettait notamment en exergue les situations de difficultés liées au manque de qualification et à l'isolement, mais aussi le manque d'offre sur le territoire.

Sur la période 2000 – 2001, AIRELF est allé voir les différents partenaires pour faire connaître ce diagnostic et proposer le développement de l'action. L'un des axes du travail a été aussi d'activer les consciences sur la question de l'illettrisme, car si les problématiques rencontrées par les personnes d'origine étrangère (alphabétisation puis FLE) étaient plus ou moins reconnues, la notion d'illettrisme apparaissait encore comme une question taboue.

Les premières cibles ont été les financeurs potentiels. Il s'agissait de convaincre que l'association proposait une activité qui servait l'intérêt général. Dans ce cadre, le soutien de deux personnes (d'abord le secrétaire général de la commune de Labouheyre, puis un salarié du pays des Landes de Gascogne, par ailleurs ex-président de l'association et toujours membre du conseil d'administration, pour la construction du diagnostic,) a été essentiel. Plusieurs partenaires financeurs se sont mobilisés.

Sur chaque territoire, le développement de l'action s'est appuyé sur la création d'un réseau de partenaires relais, l'objectif étant de « faire adhérer » au projet, donc de le faire connaître et de le faire comprendre.

Sur chaque commune où ACL/AIRELF veut intervenir (à raison d'une commune de plus par an, avec aujourd'hui 7 communes sur 5 cantons)

- ACL/AIRELF réalise un diagnostic sur l'illettrisme sur le territoire en lien avec les assistantes sociales, Pôle Emploi, la Mission locale, parfois la MSA ;
- ACL/AIRELF demande à rencontrer les élus de la commune pour leur demander de les « accueillir » : l'association s'appuie, dans son argumentaire, sur le projet de base AIRELF, l'expérience d'autres communes, le diagnostic local;
- ACL/AIRELF organise une réunion collective pour informer de ce qui va être proposé. Ces réunions visent la constitution d'un réseau de « personnes relais » qui peuvent repérer des personnes en situation d'illettrisme (+ alpha et FLE) et les orienter vers l'atelier local d'ACL/AIRELF. Ces personnes relais sont les structures d'intermédiation à l'emploi (Pôle Emploi, Mission locale…) mais aussi toutes les personnes et professionnels en lien avec des personnes en situation d'illettrisme (médecin, instituteur, secrétaire de mairie…).

L'offre

Les publics reçus

Environ 100 personnes par an dans les ateliers. 14 en situation d'illettrisme en 2008.
21%de DE, 12% de saisonniers, 15% de CDI, 11% de femmes au foyer
Majorité de femmes.

Les modalités d'organisation

Des ateliers sur 7 lieux (locaux mis à disposition par les mairies) : Morcenx, Sabres, Labouheyre, Pissos, Sore, Labrit, Roquefort = itinérance.

Les ressources humaines

2 salariés à temps plein (3500 à 4000 heures par an).
Les bénévoles sont « conseil » dans le cadre du conseil d'administration et/ou du comité technique d'appui, mais n'interviennent pas auprès des apprenants.

Organisation du parcours d'apprentissage

L'offre d'AIRELF consiste en ateliers itinérants majoritairement gratuits dans lesquels les personnes en difficulté avec la langue française sont invitées à s'exprimer. Il est proposé un entretien individuel en amont, puis une immersion dans le groupe pour tous.

Une relation de confiance est instaurée pour écarter les blocages qui handicapent dans la vie quotidienne.

Quelle que soit la difficulté avec la langue, « on écoute, on entend, on respecte la parole et les écrits ». Ces productions vont devenir le matériau d'apprentissage. Cette valorisation permet une mise ou une remise en confiance à partir de laquelle se déclenchent la motivation et la capacité d'apprendre.

Les ateliers sont aussi un lieu de rencontres, un rendez-vous fixe, un espace où chacun peut trouver sa place. En moyenne chaque année, ce sont 90 personnes qui fréquentent les ateliers, ce qui représente jusqu'à 20 nationalités différentes.

En complément de cette prestation pédagogique, A.I.RE.L.F propose à ses apprenants de participer deux ou trois fois dans l'année à des animations diverses : découverte par le public des cultures des apprenants sous forme de journées portes ouvertes par exemple, journées d'animation pour favoriser le développement des pratiques culturelles des apprenants.

La découverte des nouvelles technologies fait aussi partie de l'offre, grâce à notre partenariat avec les Ateliers Multiservices Informatique.

Objectifs et philosophie associative

Les administrateurs revendiquent un objectif premier autour du lien social. Les intervenants sont qualifiés autant d'animateurs que de formateurs. Les intervenants soulignent qu'ils proposent tout autant des apprentissages que du lien social, l'un n'allant pas sans l'autre. Ateliers et animations (calligraphie, origami, peinture, théâtre) coexistent.

AIRELF a constaté que les motivations des publics en situation d'illettrisme étaient avant tout autour des apprentissages linguistiques (contrairement aux autres publics plus intéressés par l'ensemble des activités).

Les modalités du partenariat

Les partenaires prescripteurs

Les partenaires orientant du public vers AIRELF sont les suivants :

- Centres médicaux sociaux du Conseil général.
- Mission locale landaise.
- Pôle emploi.
- Communautés de communes (Point relais emploi).

Le bouche à oreille joue par ailleurs un rôle essentiel.

Dans un premier temps, il a fallu faire connaître et présenter l'association. Aujourd'hui, les personnes sont orientées dans les ateliers après une prise de contact téléphonique ou physique. Un suivi régulier est instauré dans la mesure du possible ainsi qu'une réunion bilan annuelle pour faire le point sur le public et les actions sur chaque site.

Les partenaires financeurs

Les partenaires financeurs sont les suivants :

- DRTEFP (Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle).
- ACSE (Agence pour la Cohésion sociale et pour l'Egalité)/Préfecture.
- Conseil Régional.
- Conseil Général.
- Fondation Orange.
- Société générale.

Ils accompagnent pour la plupart le projet depuis l'origine. Des bilans leur sont envoyés annuellement. L'association a fait le choix de présenter ses actions et son public sous la forme de « journée rencontre public-partenaires » une fois par an. Cette formule permet de se rendre compte de ce qui se fait en atelier et de s'entretenir directement avec les participants.

Les autres partenaires

AIRELF travaille par ailleurs avec plusieurs réseaux, cela lui permet de rencontrer les acteurs de terrain (ainsi que d'autres formateurs), d'être identifiés et reconnus dans le paysage social. Le travail avec le REHAL favorise une collaboration et la rencontre d'autres professionnels spécialisés dans des domaines qui touchent le public en situation d'illettrisme (santé etc).:

Un comité technique a été constitué. Il est composé de bénévoles. Il conseille, appuie et oriente le dispositif et a un rôle de réflexion sur d'éventuels problèmes. Il est garant du bon fonctionnement d'A.I.RE.L.F.

Les axes de progrès identifiés

L'impact des actions d'AIRELF se lit à travers les retours que peuvent faire les apprenants et leur entourage (accompagnateurs, familles, amis…).

Au delà de cette analyse de la parole des bénéficiaires, AIRELF prend conscience depuis quelques années d'un besoin de mieux formaliser ses outils suivi et de retour auprès des partenaires sur les acquis des personnes.

Par ailleurs, la participation aux réflexions du forum des pratiques engage aujourd'hui l'association à s'interroger plus précisément sur le rôle de sa prestation dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle d'une personne. Le forum a sans doute permis de mettre plus facilement des mots sur les impacts de l'action sur les personnes, sur leur parcours, ou encore pour le territoire. Ces réflexions gagneront à être développées au regard de la pratique.

ACIRIAS

Conditions d'émergence de l'action illettrisme

En 2005, l'association ACIRIAS fait un double constat dans l'exercice de son activité :

- Sur les activités jeunesse : les familles des enfants bénéficiant de l'aide aux devoirs et du soutien scolaire expriment un besoin « j'ai des difficultés à les aider ; j'en souffre, je peux pas répondre à la demande de mes enfants de lire un livre… ».
- Sur les activités d'insertion professionnelle : des personnes viennent avec des documents administratifs ASSEDIC, ANPE…. Et signalent leurs difficultés à écrire une lettre de motivation, à faire l'actualisation de la demande d'emploi par téléphone …

A cette même époque, la CRESS Aquitaine, lors d'une rencontre avec ACIRIAS, l'encourage à construire un projet sur les savoirs de base en mobilisant la mesure 10b du FSE. Dans ce cadre, ACIRIAS se met en contact avec une association (AFL de Tursan) qui a développé un logiciel « pré-code de la route » et met en place un atelier pré-code de la route. Très vite, la structure va intervenir sur trois communautés de communes du territoire en lien avec la Mission Locale sur l'action pré-code de la route.

Par ailleurs, ACIRIAS cherche à répondre au besoin qu'elle constate sur les savoirs de base dans la vie quotidienne. Elle va rencontrer le service social de la ville de Belin Beliet, pour mieux percevoir les complémentarités et les éventuelles redondances avec l'action d'autres acteurs du territoire (L'Encrier à Biganos, l'APP à Arcachon). Encouragée par la commune, elle met en place l'atelier vie sociale et professionnelle. Elle va ensuite rencontrer les partenaires prescripteurs en remettant le document de présentation du projet.

L'offre

Les publics reçus

59% de personnes en situation d'illettrisme (41 personnes en 2008).

24% de 16-25 ans, 35%de 26-34, 24% de 35-44 et 17% de 45 et +.

37% de DE, + 13% RMI, 37% de salariés, 11% de femmes au foyer.

Les modalités d'organisation

Un seul lieu d'accueil= siège de l'association à Belin Beliet. Un second lieu d'accueil de l'action a été ouvert au cours de l'année 2009 (idée ayant émergée dans le cadre de l'atelier régional).

Les ressources humaines

1 salariée à temps partiel sur l'atelier + 2 bénévoles.

Organisation du parcours d'apprentissage

Entretien individuel en amont. Immersion dans le groupe précédée de quelques séances en suivi individuel si nécessaire.

Les étapes sont les suivantes :

- Accueillir.
- Ecouter.
- Répondre à un besoin identifié.

- Accompagner.
- Donner du sens aux apprentissages en faisant du lien avec la vie quotidienne.
- Proposer une ouverture vers l'extérieur : sorties culturelles, artistiques…

Objectifs et philosophie associative

Apprentissages et animations coexistent dans l'association, qui se veut un lieu accueillant et de proximité, qui propose notamment une activité sur les savoirs de base (en plus d'autres activités dans le cadre du Point emploi par exemple).

Le rôle de l'association est de « valoriser les bénéficiaires en tant que personnes (développement des savoir-être) et apprenants (développement des savoir-faire). C'est par ce biais, leur donner les outils pour agir par eux-mêmes sur leur vie et avancer dans leurs parcours personnel et professionnel ».

Impact dans les parcours des bénéficiaires

Valeur ajoutée pour les bénéficiaires

- Se sentir « comme à la maison » dans une ambiance conviviale.
- Etre accueilli sans jugement et pouvoir se confier facilement à une structure qui n'a pas d'entité institutionnelle.
- Bénéficier de formations souples et adaptées aux besoins avec entrée et sortie permanente.
- Rencontrer des personnes, témoigner de ses progrès ou échanger sur son parcours.
- Apprendre à être plus autonome grâce à des exercices liés à la vie quotidienne.

Valeur ajoutée par rapport aux autres structures et dispositifs existants

- Une proximité géographique.
- Une souplesse « administrative » et « quantitative » : l'association n'a ni volume horaire à respecter ni un nombre précis de personnes à recevoir.
- Une polyvalence permettant aux apprenants de participer à d'autres activités de l'association.
- Une participation active des bénéficiaires qui peuvent proposer à ACIRIAS leurs compétences en animant une activité (ex : activité loisirs créatifs)

Les modalités du partenariat

Les partenaires prescripteurs

- Mission locale du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre
- MDSI de Léognan
- Cabinet Creder
- Elan Conseil
- Maison de la solidarité de Salles
- CCAS du Barp
- Service social et logement, mairie de Belin Beliet
- MSA

- Association Fringuette
- Bassin formation (APP Arcachon)
- Bouche à oreille

Le mode de mobilisation et l'entretien des liens

1ère étape : rencontrer les différents acteurs du territoire, présenter le projet et notre méthode de travail (phase d'accueil et de positionnement, bilan trimestriels et bilan final, grilles de compétences).

2ème étape : constituer une fiche de liaison qui permet d'identifier le prescripteur et les besoins du bénéficiaire de l'action.

3ème étape : au-delà des bilans écrits, faire un point téléphonique pour maintenir un lien avec le prescripteur.

L'entretien des liens s'effectue également grâce à notre présence à certaines instances locale telles que les commissions Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) par la Mission locale ou les CTSP dans le cadre du RSA.

Des outils au service du partenariat

ACIRIAS a développé une batterie d'outils pour faire le lien avec ses partenaires opérationnels :

- Un lien fréquent par téléphone.
- Des fiches de liaison : fiches de liaison du Conseil général pour les bénéficiaires du RMI : elle est transmise à l'association quand une personne a été orientée vers l'atelier… et l'association renvoie en indiquant si la personne est venue ou pas ; fiche de liaison ACIRIAS réalisée à la demande des partenaires.
- Une « fiche de suivi pédagogique » sur les acquis, renseignée sur chaque atelier, dans l'interaction entre la personne et le formateur.
- Un bilan au « prescripteur » tous les trois mois : atelier auquel la personne assiste, nombre d'heures, dates d'entrées, les besoins initiaux de la personne, l'objectif de la formation, contenu, supports utilisés, fiches bilans acquis (objectif de montrer aux partenaires qu'il y a un travail de fait = valorisation).

Ces différents outils sont nés d'un besoin de cadrer les choses par rapport aux partenaires, de montrer que « c'est du sérieux » : il s'agissait de remobiliser les partenaires à partir du professionnalisme. Le bilan est par ailleurs un outil de dialogue avec les partenaires.

Les partenaires financeurs

DDTEFP/ DRTEFP

Conseil Général

ACSE/Préfecture

Les axes de progrès identifiés

Les axes de progrès identifiés concernent principalement la communication auprès des partenaires :

- auprès de Pôle emploi pour encourager le repérage des besoins sur les compétences clé et l'orientation vers ACIRIAS,
- auprès des élus des villes avoisinantes pour proposer des ateliers itinérants. Dans un premier temps, il s'agirait d'intervenir sur des lieux où il y a des prescripteurs. Au cours de l'année 2009, après avoir écouté l'expérience des membres de l'atelier régional, ACIRIAS a déjà engagé cette démarche, cela aboutit au démarrage d'une permanence dans la ville voisine,
- auprès des acteurs de proximité sur le territoire pour favoriser le repérage et l'orientation (médecin, commerces). Néanmoins, il est souligné que cet axe demande du temps.

Par ailleurs, ACIRIAS, en lien avec son projet de centre social, cherche à développer un projet pour travailler sur les savoirs de base auprès des parents qui souhaiteraient venir en aide à leurs enfants.

L'OISEAU LIRE

Conditions d'émergence de l'action illettrisme

Le pays du Médoc a lancé un état des lieux en 2002 – 2003 qui faisait (notamment) des constats alarmants sur l'illettrisme. Sur la base de ce constat, les acteurs du pays ont demandé au CLAP/CRI de proposer une formation de formateurs à des acteurs bénévoles qui le souhaiteraient, pour développer sur le territoire une offre de proximité de « prise en charge » de l'illettrisme.

Les deux fondatrices de l'OISEAU LIRE se sont portées volontaires (suite à la parution d'un article dans le journal) pour suivre cette formation de formateurs au CLAP, toutes deux ayant observé des situations d'illettrisme dans le milieu professionnel dans lequel elles exercent.

Elles se sont connues sur ces formations, qui ont par ailleurs réuni un nombre important de bénévoles.

A la fin de la formation, « on a demandé ce qui existait comme structure, on nous a dit rien. On s'est pris en main pour monter l'association. Le pays Médoc nous a aidé et on a décidé d'emblée, parce que la géographie l'imposait, d'ouvrir des antennes ».

Elles ont procédé par étape :

1. Appropriation des méthodes pédagogiques pour des personnes dont ce n'était pas le métier (appui du CLAP/CRI notamment).
2. Rencontre avec les communes qui pourraient accueillir les antennes : deux sur trois ont été rapidement d'accord, une troisième a (et est restée réticente « çà n'existe pas chez nous »), l'atelier s'est installé dans la commune voisine et draine pour partie les populations de cette commune réticente.
3. Rencontre avec les prescripteurs : MDSI, Mission locale, ANPE (avec plaquette de communication).
4. Ouverture de trois ateliers sur trois communes différentes. Puis augmentation du nombre de permanences.

Au début, il y avait peu de personnes, puis le bouche à oreille a fonctionné entre personnes ayant des besoins d'alpha (parce que les premières ayant fréquenté les ateliers avaient ce besoin et en parlaient à d'autres), et ce n'est qu'après, quand il y a eu une certaine expérience, que les partenaires ont commencé à faire le relais.

C'est là que sont arrivées à l'association les personnes en situation d'illettrisme « il y a, manifestement, eu un temps d'observation de la part des partenaires. Quand ils ont vu que l'on n'était pas une secte, qu'on était apolitique, et qu'on faisait nos preuves, ils ont commencé à orienter ! »

L'offre

Les publics reçus

155 apprenants en 2008, dont 27(17%) en situation d'illettrisme.
131 femmes et 24 hommes.
La majorité des publics a entre 26 et 55 ans. La moyenne d'âge est de 40 ans.
39% de salariés, 51% DE+retraités+ mères au foyer, 10% maladie professionnelle.

Les modalités d'organisation

9 permanences (locaux mis à disposition par les mairies) : Lesparre, Saint Seurin, Vertheuil, Pauillac, Saint Laurent, Cussac, Listrac, Margaux, Macau.

Les ressources humaines

5 salariés : 3 à temps plein, 2 à 24h par semaine ; 13 bénévoles formés par le CLAP. 9500h par an.
L'association a vite été confrontée à un problème de régularité des bénévoles. De plus, depuis la création de l'association, seul un petit noyau de bénévoles se maintient, complété régulièrement par de nouveaux bénévoles. Pour que l'association puisse accueillir les apprenants dans les meilleures conditions (régularité des cours, meilleur suivi….) il a été décidé de créer des emplois

Organisation du parcours d'apprentissage

Par l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul et par une aide aux démarches de la vie quotidienne, les objectifs sont :

1. améliorer les possibilités d'intégration
2. rompre l'isolement
3. trouver un emploi, changer d'emploi
4. aller vers une formation
5. s'intégrer dans une équipe de travail, dans la vie sociale et culturelle
6. gérer sa vie familiale

Priorité est donnée à la vie quotidienne, ce sont les demandes et la motivation principale des apprenants :

- savoir lire un bulletin de note, un emploi du temps….
- un plan, une carte routière, lire une adresse pour un travail
- un relevé de banque, remplir un chèque, un mandat.
- savoir remplir des formulaires.
- répondre au téléphone, prendre un rendez-vous.
- comprendre des messages dans une gare….
- s'inscrire aux ASSEDIC, utiliser l'ordinateur pour la recherche d'emploi à l'ANPE .
- écrire ou lire des annonces, faire une lettre de motivation…
- Lire le journal, les bulletins municipaux pour mieux vivre dans sa commune.

Toutes les demandes qui peuvent permettre une meilleure cohésion familiale et sociale sont abordées et utilisées comme support pédagogique pour l'apprentissage des savoirs de base.

Les étapes :

1. Premier entretien avec mise en confiance
2. Questionnaire d'accueil et évaluation :

Nous utilisons le questionnaire du CUEPP* utilisé par tous les organismes. Nous laissons l'apprenant se sentir en confiance avec nous avant de faire cette évaluation (après 2 ou 3 rencontres).

3. Mise en place d'un plan de travail selon les objectifs de l'apprenant :
   - remise à niveau (en vue d'un renouveau professionnel),
   - une aide ponctuelle à la vie quotidienne,
   - lire et écrire couramment.

Cet apprentissage peut s'échelonner entre 1 et 3 ans, de 150 h à 700 heures.

Des applications sur le terrain :

- Déplacements sur des lieux essentiels : retirer de l'argent à un distributeur, prendre le bus, le tram, acheter un billet de train.
- Accompagner dans des organismes : soit de formation, soit l'ANPE, soit des administrations pour un premier contact.
- Intervenants : la banque de A à Z, les MDSI leurs activités, leurs services (puéricultrice, planning familial, économie sociale et familiale…..).
- Participation avec la MDSI à la mise en place d'un atelier de « rénovation ».

Objectifs et philosophie associative

L'apprentissage des savoirs de base est le but premier de l'association, qui revendique néanmoins les effets des apprentissages sur le parcours personnel des personnes tout comme une approche humaniste qui permet les apprentissages. Des sorties et autres modalités pédagogiques peuvent être mobilisées.

Les modalités du partenariat

Les partenaires prescripteurs

En 2008 : Bouche à oreille (28%), ANPE (33%), Mairies (15%), Assistantes sociales (15%), Employeurs (2%), Mission locale (2%), Associations caritatives (2%), ANAEM (2%), SOS emploi (1%).

Les partenaires financeurs

CNASEA (pour les CAE), Conseil Général, Conseil régional, ACSE/Préfecture, MSA, DRTEFP IRILL, Communautés de communes Médulienne, Centre Médoc, Médoc Estuaire, Cœur Médoc, Fondation Société générale, Mairies de Macau et St Laurent Medoc, Fondation Caisse d'épargne, Lion's Club, Rotary.

Les axes de progrès identifiés

Trois axes de progrès sont identifiés pour la période à venir :

L'amélioration de modalités de partenariats avec les prescripteurs en charge du public jeune du territoire.

La question de la pérennisation des emplois : ce point crucial a particulièrement été abordé lors de la journée sur site. Il y a une reconnaissance globale de la qualité de la prestation, et pourtant la pérennisation financière n'est pas assurée dans le cadre de fonctionnement actuel de l'association qui donne pourtant satisfaction.

La journée sur site a également permis de mettre en exergue le besoin de relancer des rencontres territoriales régulières sur les enjeux d'illettrisme et de savoirs de base. Ces réunions territoriales pourraient voir le jour.

ACLE

Conditions d'émergence de l'action illettrisme

A l'origine du lancement de l'association Compter, Lire, Ecrire, un double constat de sa fondatrice :

Un constat dans les ESAT (Etablissement et Service d'Aide au Travail (ex Centres d'Aides par le Travail – CAT) où elle intervient en tant qu'éducatrice scolaire : de nombreuses personnes en situation de handicap dans les ESAT sont en situation d'illettrisme, ce qui limite la réussite de leur insertion en milieu ordinaire.

Un constat en tant que formatrice sur des formations qualifiantes dans un organisme de formation qui a disparu depuis : les situations d'illettrisme conduisent à des échecs.

Sur la base de ce double constat et quelques années plus tard, pendant 3 ans, de 2000 à 2003, la personne organise des rencontres pour consolider son analyse du besoin : « y a t-il des personnes en situation d'illettrisme dans les cantons ? » : associations, organismes sociaux, Mission locale, élus (maire, conseillers généraux,…) sont rencontrés.

Cette analyse donne lieu à un autre constat : tout le monde rencontrait des personnes en situation d'illettrisme, mais personne ne s'en préoccupait. (« Ce qui m'a surpris, c'était qu'elles disaient toutes « qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? ») : parce qu'il n'y avait pas d'offre adaptée, mais aussi et surtout parce que le besoin de ces personnes n'avait pas d'incidences perçues sur la vie en collectivité : les personnes sont considérées comme bien entourées, soutenues, accompagnées… et ne posent pas de difficulté de l'ordre de la cohésion sociale (Un maire : « du moment qu'il travaille et qu'il est bien intégré, y'a pas de problème »).

L'offre

Les publics reçus

40 personnes en 2008, dont 29 en situation d'illettrisme
15 ouvriers handicapés (ESAT)
27 femmes, 13 hommes
23% de 25-35 ans, 25% de 36-45 ans, 35% de + de 45 ans

Les modalités d'organisation

Les interventions sont proposées à la demande.
Il y a eu une évolution en fonction des années. Certaines interventions se déroulent dans des groupes déjà constitués (un ESAT, une association…).
Pour 2009 , les lieux de formation ont été : Villandraut, Bazas, Labescau, Grignols, Captieux, Préchac, Saint Léger de Balson.

Les ressources humaines

12h par semaine d'une salariée + 3 bénévoles intervenant 1h à 2h par semaine selon la demande.

Organisation du parcours d'apprentissage

Entretien individuel en amont. Immersion dans le groupe.

Objectifs et philosophie associative

L'objectif de l'association, s'inscrit dans une perspective d'apprentissage des savoirs, mais aussi des savoir-faire et des savoir-être pour l'insertion sociale et professionnelle (français fonctionnel).

Les modalités du partenariat

Les partenaires prescripteurs

Les prescripteurs sont les suivants : Pôle Emploi, Mission locale Bazas, MDSI Bazas, Communauté de communes Villandraut, Communauté de communes Grignols-Captieux, St Symphorien. Le bouche à oreille reste un vecteur essentiel.

Au démarrage, pour se faire connaître, l'ACLE a organisé une rencontre de tous les prescripteurs, cette rencontre est renouvelée régulièrement. Elle a par ailleurs assisté à une réunion d'assistantes sociales. Actuellement, ce sont principalement les assistantes sociales et Pôle Emploi qui orientent les personnes. Les liaisons se font par téléphone. Des rencontres tri partite (assistante sociale, association, bénéficiaires) peuvent être organisées pour la mise en place des objectifs.

Les partenaires financeurs

Les partenaires financeurs sont les suivants :

- DDTEFP/ DRTEFP
- ACSE/Préfecture
- Etablissement de service et d'aide au travail (ESAT)
- Association intermédiaire
- Communauté de commune de Villandraut
- OPCALIA
- Fondations Caisse d'Epargne et Orange

Les axes de progrès identifiés

Les axes de progrès identifiés sont les suivants :

Un besoin de renforcement des partenariats prescripteurs pour assurer un flux d'orientations vers l'association. Il est envisagé d'organiser des journées portes-ouvertes pour les prescripteurs. Un projet de démarchage des auto-écoles pour proposer des ateliers code de la route est également en cours.

L'association a fait le choix de s'appuyer sur des structures existantes et de leur proposer ses services sous forme de prestation (ESAT, Associations de proximité). Cette posture est un peu spécifique, et pourrait être développée par une communication ad hoc.

Cette dynamique pour une augmentation des volumes d'apprenants reste néanmoins à mettre en balance avec le nombre d'heures intervenants disponibles. Cet équilibre difficile est le lot d'une structure de petite taille.

Un besoin de l'association d'être plus facilement identifiable par qui la cherche. A cette fin, une permanence de l'association, une fois par semaine, est maintenant proposée à Saint Symphorien.

CONCLUSION DE L'EXPERT DU FORUM EN REGION AQUITAINE

Comment reprendre un peu de hauteur sur l'expérience de ce Forum en région Aquitaine, quand la conclusion reste, quoi que l'on ait fait ou dit dans ce forum, une part de l'introduction : les besoins sur l'illettrisme en milieu rural sont connus mais pas toujours reconnus ; des réponses doivent être apportées en proximité des personnes, parce que l'illettrisme freine la mobilité et parce que le milieu rural est caractérisé (en général) par la faiblesse des moyens de transports….

L'atelier régional a illustré par des actions les réponses possibles, il a cherché à préciser ce qui pourrait être un mode d'action modélisable (à défaut d'être un modèle), il a cherché à donner des pistes pour l'émergence et la pérennisation de ces actions, à travers leur valorisation et l'assise mieux assurée de leur ingénierie de projet.

Il est et reste néanmoins très difficile dans le contexte actuel de faire émerger et de pérenniser des actions dans un cadre de faiblesse des ressources mobilisables à destination des associations en milieu rural, dans un cadre où les structures, sur ce thème plus encore que sur d'autres, doivent porter le travail de conviction de leurs partenaires alors qu'elles cherchent souvent avant tout à être dans l'action pour les usagers.

L'atelier du Forum en région a cherché à répondre à ces enjeux, en valorisant ces actions pour ce qu'elles apportent aux bénéficiaires (meilleure maîtrise dans les savoirs de base, restauration de l'estime de soi, de l'autonomie...), mais également aux territoires (structuration du partenariat, échanges et articulation des parcours des personnes…).

Il a cherché à mieux identifier les compétences des associations porteuses de ces actions partenariales : non seulement elles se professionnalisent sur le plan pédagogique en lien avec le CLAP CRI, mais elles mettent en œuvre des compétences de gestion de projet ; ces compétences ont particulièrement été soulignées lors du forum des pratiques à travers la capacité des associations à produire des outils pour le partenariat qui seront ré appropriables par d'autres.

La question des compétences a d'ailleurs été largement posée, dans un contexte où les acteurs de ces associations ne sont pas tous des salariés des structures : tous les bénévoles intervenant dans ces structures sont formés, c'est une première réponse, au moins sur le plan pédagogique ; par ailleurs, certaines associations ont ceci de spécifique qu'elles ne salarient pas, avec leur consentement, certains intervenants qui portent et mettent en œuvre le projet… parce que le budget existant ne le permettrait pas ; d'autres soulignent la difficulté de « pérenniser l'engagement » de certains bénévoles… mais que devient alors le bénévolat ? C'est dans cette complexité de positionnements que le débat demeure, ici comme ailleurs, et crispe parfois certains partenariats.

Quoi qu'il en soit, l'expérience fut riche pour les participants : mutualisation d'idées et de pratiques, mais aussi visibilité des actions, réflexion sur des axes de progrès. Elle est aussi riche d'impacts pour les territoires (engagements des partenaires sur de nouvelles dynamiques territoriales notamment) et riche d'enseignements pour la région et l'ailleurs : elle souligne l'importance de la territorialisation de la réflexion sur l'illettrisme au-delà des engagements régionaux ou départementaux.

ANNEXES

1. Index alphabétique
2. Le calendrier des rencontres du forum des pratiques en Aquitaine
3. Les journées sur site : organisation et questionnements
4. Outils des associations membres de l'atelier régional.
5. Plaquettes des structures

ANNEXE 1 : INDEX ALPHABETIQUE

ACIRIAS : Association de Culture Informatique Rurale, d'Information et d'Assistance Scolaire
ACL/AIRELF : Association Culture et Loisirs/Atelier Itinérant de Redécouverte de la Langue Française
ACSE : Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances
AGI : Antenne Girondine d'Insertion (structure gérée par le conseil général de la Gironde)
ANAEM : Agence Nationale Accueil Etrangers Migrations (aujourd'hui OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration par fusion de l'ANAEM et d'une partie de l'ACSE)
ANLCI : Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CLAP/CRI : Centre Ressources Illettrisme (animé par l'association CLAP- sud ouest : Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion)
CMS : Centre Médico-Social (structure dépendant du conseil général)
CREDER : Centre de Recherche et d'Etude pour le Développement Economique et Social Régional
CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Aquitaine
DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (succède entre autre à la DRTEFP dans le cadre de la modernisation de l'Etat et de la Révision Générale des Politiques Publiques)
DRTEFP : Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ESAT : Etablissement de Service et d'Aide au Travail (ex CAT : Centre d'Aide par le Travail)
FLE : Français Langue Etrangère
FPP3 : Forum Permanent des Pratiques, phase 3
FSE : Fonds Social Européen
FSE 10 B : mesure du Fonds Social Européen destinée aux micro-projets associatifs (n'est plus en vigueur en tant que telle aujourd'hui, remplacée par la sous-mesure 4 2 3 du FSE)
IVQ : Enquête Information Vie Quotidienne, pilotée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Pour en savoir plus, voir le site de l'ANLCI.
MDSI : Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (structure dépendant du conseil général de la Gironde)
MSA : Mutualité Sociale Agricole
OPCALIA : Organisme Paritaire Collecteur Agrée (OPCA) interprofessionnel et interbranches
SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

ANNEXE 2 : LE CALENDRIER DES RENCONTRES DU FORUM EN AQUITAINE

	Dates (2009)	Qui	Où	Quoi
J1	20 mars	Atelier régional	CLAP- CRI	Lancement et cadrage de la démarche
J2	10 avril	Atelier régional	CLAP- CRI	Diagnostic
J3	11 mai	Atelier régional	CLAP- CRI	Analyse
J4	16 juin	AIRELF	Sabres	Visite dans la structure + partenaires
J5	30 juin	Acirias	Belin Beliet	Visite dans la structure + partenaires
J6	14 sept	L'oiseau Lire	Margaux	Visite dans la structure + partenaires/ atelier régional
J7	23 sept	Lire écrire compter	Préchac	Visite dans la structure + partenaires/ atelier régional
J8	12 nov	Atelier régional	CLAP- CRI	Finalisation du Kit méthodologique
J9	30 nov	Atelier régional	CLAP- CRI	Préparation de la journée régionale
J10	15 déc	Partenaires régionaux	Centre Condorcet	Journée régionale

ANNEXE 3 : LES JOURNEES SUR SITE : ORGANISATION ET QUESTIONNEMENT

Les objectifs des journées sur site (définis par l'atelier régional lors des premières séances)

- Faire connaître l'action de l'association
- Mieux comprendre le fonctionnement des partenariats, structurer les partenariats, développer les partenariats
- Donner la parole aux partenaires sur l'association
- Identifier des axes de progrès

La préparation

Chaque journée a fait l'objet d'une préparation par l'association en lien avec Béatrice Poret, Chargée de mission régionale ANLCI. Toutes les associations ont remis un « dossier » du participant et procédé à une présentation de leur structure (cf. documents remis en annexe 3).

Les questionnements abordés

Qui repère et oriente vers nos associations ?

Quels sont les outils, les moments d'échange sur les parcours ?

Quelle place nos associations ont dans la structuration d'un parcours de bénéficiaires

Quelles valeurs ajoutées/ difficultés ?

Qui soutient les associations dans le champ de le lutte contre l'illettrisme (partenariats financiers et ressource) ? Comment ?

Le déroulement type des journées sur site

4 journées sur site ont été organisées dans le cadre du forum des pratiques.

Les deux premières ont été organisées comme suit :

- matinée avec les administrateurs et les autres salariés/ bénévoles de l'association
- après midi avec les partenaires de l'association.

Les deux autres journées ont été organisées de manière distincte, afin de laisser du temps à l'atelier régional « d'avancer » sur le kit.

- matinée : travail avec les membres de l'atelier régional

après midi : rencontre avec les salariés/ bénévoles et partenaires de l'association (dans les deux cas, les administrateurs étaient soit membres de l'atelier régional, soit présent le matin).

<u>Ordre du jour</u>

- Ouverture de la rencontre par un représentant de l'Association
- Présentation de la démarche du Forum Permanent des Pratiques et du point d'avancement de l'atelier régional par Béatrice PORET, chargée de mission régionale illettrisme et Véronique DESSEN-TORRES du cabinet GESTE qui accompagne la démarche
- Présentation de l'association avec l'aide d'un support préparé préalablement
- Parcours de bénéficiaires (sous forme de témoignage oral, vidéo ou audio) : quel rôle l'association et ses partenaires jouent ou ont joué dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle de la personne
- Débat avec les partenaires présents autour des trois thèmes suivants :
    - Les partenariats du repérage, de l'orientation et de l'accompagnement (qui repère, qui oriente vers les associations ? quels outils, quels moments d'échanges sur les parcours ? place des associations dans la structuration d'un parcours du point de vue des acteurs locaux? quelle valeur ajoutée ? quelle(s) difficulté(s) ?...)
    - Les partenariats pédagogiques (Quelles actions, avec qui ? Quelle valeur ajoutée de ces partenariats pour l'association, pour les partenaires ?...)
    - Les partenariats « ressources » (Qui soutient les associations dans le champ de la lutte contre l'illettrisme ? Comment ? …)
- Synthèse et conclusion par un membre de l'association

ANNEXE 4 : OUTILS DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'ATELIER REGIONAL

Outils proposés à titre d'illustration

- Fiche de liaison ANPE (devenue Pôle Emploi) : mobilisée dans le lien Pôle emploi /ACLE
- Fiche de liaison ACIRIAS : peut être renseignée par un partenaire qui oriente une personne vers ACIRIAS
- Fiche suivi pédagogique : permet à ACIRIAS d'assurer une traçabilité de la démarche pédagogique
- Fiche Bilan : fait le point sur les acquis de la personne, est transmise à un prescripteur, et est fourni à la personne si elle le souhaite.
- Engagement réciproque : outil mis au point par AIRELF pour structurer la relation association/ apprenant.

Les structures n'ont pas toutes fourni toutes leurs outils pour éviter les redondances, l'objectif étant plus l'illustration que l'exhaustivité.

Cette fiche est proposée par Pôle emploi lors d'une mise en relation avec la structure. La place laissée aux observations est jugée trop succincte par l'association

.

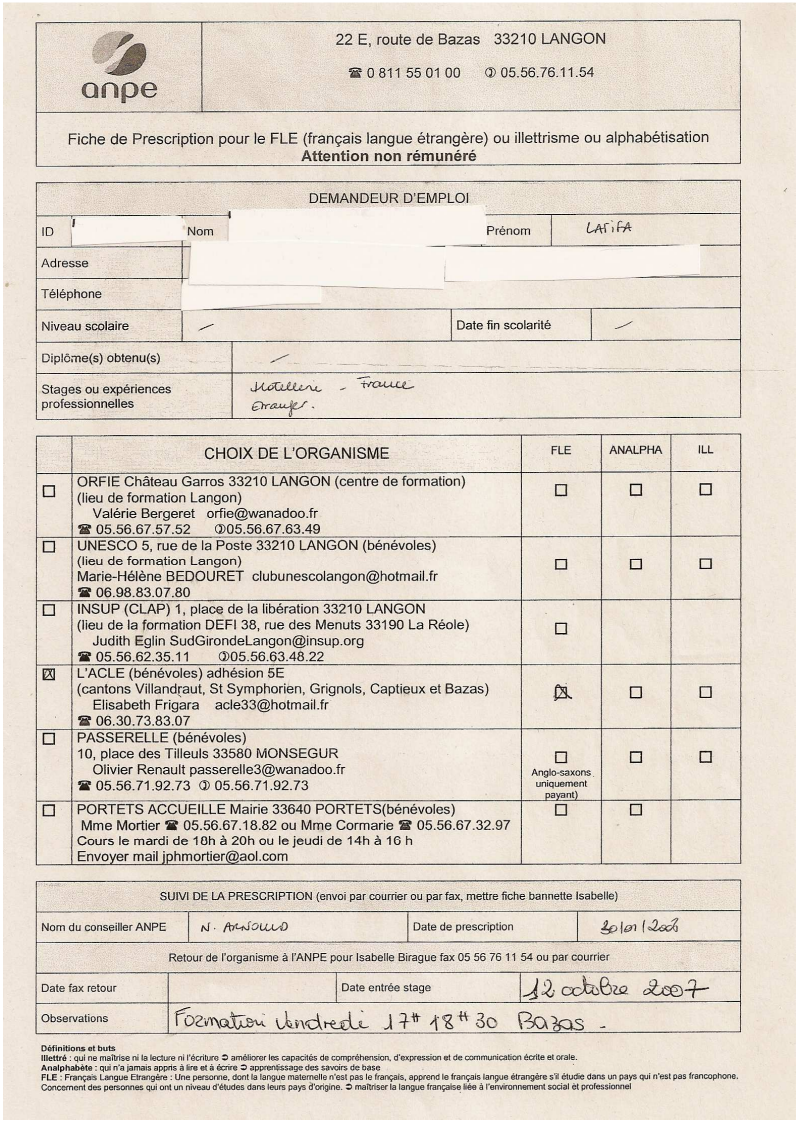

anpe

22 E, route de Bazas 33210 LANGON

☎ 0 811 55 01 00 ① 05.56.76.11.54

Fiche de Prescription pour le FLE (français langue étrangère) ou illettrisme ou alphabétisation
Attention non rémunéré

DEMANDEUR D'EMPLOI			
ID	Nom	Prénom	LATIFA
Adresse			
Téléphone			
Niveau scolaire	–	Date fin scolarité	–
Diplôme(s) obtenu(s)	–		
Stages ou expériences professionnelles	Maçonnerie - France Ornaux.		

	CHOIX DE L'ORGANISME	FLE	ANALPHA	ILL
☐	ORFIE Château Garros 33210 LANGON (centre de formation) (lieu de formation Langon) Valérie Bergeret orfie@wanadoo.fr ☎ 05.56.67.57.52 ①05.56.67.63.49	☐	☐	☐
☐	UNESCO 5, rue de la Poste 33210 LANGON (bénévoles) (lieu de formation Langon) Marie-Hélène BEDOURET clubunescolangon@hotmail.fr ☎ 06.98.83.07.80	☐	☐	☐
☐	INSUP (CLAP) 1, place de la libération 33210 LANGON (lieu de la formation DEFI 38, rue des Menuts 33190 La Réole) Judith Eglin SudGirondeLangon@insup.org ☎ 05.56.62.35.11 ①05.56.63.48.22	☐		
☒	L'ACLE (bénévoles) adhésion 5E (cantons Villandraut, St Symphorien, Grignols, Captieux et Bazas) Elisabeth Frigara acle33@hotmail.fr ☎ 06.30.73.83.07	☒	☐	☐
☐	PASSERELLE (bénévoles) 10, place des Tilleuls 33580 MONSEGUR Olivier Renault passerelle3@wanadoo.fr ☎ 05.56.71.92.73 ① 05.56.71.92.73	☐ Anglo-saxons uniquement payant)	☐	☐
☐	PORTETS ACCUEILLE Mairie 33640 PORTETS(bénévoles) Mme Mortier ☎ 05.56.67.18.82 ou Mme Cormarie ☎ 05.56.67.32.97 Cours le mardi de 10h à 20h ou le jeudi de 14h à 16 h Envoyer mail jphmortier@aol.com	☐	☐	

SUIVI DE LA PRESCRIPTION (envoi par courrier ou par fax, mettre fiche bannette Isabelle)			
Nom du conseiller ANPE	N. ARNOULD	Date de prescription	30/01/2008
Retour de l'organisme à l'ANPE pour Isabelle Birague fax 05 56 76 11 54 ou par courrier			
Date fax retour		Date entrée stage	12 octobre 2007
Observations	Formation vendredi 17h 18h30 Bazas -		

Définitions et buts
Illettré : qui ne maîtrise ni la lecture ni l'écriture ➲ améliorer les capacités de compréhension, d'expression et de communication écrite et orale.
Analphabète : qui n'a jamais appris à lire et à écrire ➲ apprentissage des savoirs de base
FLE : Français Langue Etrangère : Une personne, dont la langue maternelle n'est pas le français, apprend le français langue étrangère s'il étudie dans un pays qui n'est pas francophone. Concernent des personnes qui ont un niveau d'études dans leurs pays d'origine. ➲ maîtriser la langue française liée à l'environnement social et professionnel

FICHE DE LIAISON

Date……

Personne /structure référente : ……

NOM :……Prénom :……

Adresse :……

Date de naissance :……

Situation Familiale : ……

Nationalité :……..

Date d'arrivée en France : ……

Niveau scolaire (Ecole primaire, Collège, CAP, Bac …) : ……

Emploi(s) exercé(s) jusqu'à ce jour : ……..

Projet professionnel : ……..

Demande de la personne : ….. ……

Besoins de la personne :……

SUIVI PEDAGOGIQUE

DATE	FORMATEUR	MATIERE	DUREE	CONTENU	OBSERVATIONS

BILAN INTERMEDIAIRE N°

De ..... *DATE :*

Formation : **Illettrisme** *Atelier* :

Formatrice : *Personne(s) référente(s)* :
Structure :

****

Date d'entrée: *Date de fin :*
Nombre d'heures effectuées à ce jour :
****

***Rappel des besoins de la personne* :**

***Objectif(s) pédagogique(s)* :**

***Contenu pédagogique* :**

***Français* :**

***Mathématiques* :**

Vie quotidienne :

Vie sociale et professionnelle :

Compétences transversales :

Compte-rendu du bilan intermédiaire n° :

Cette partie est un commentaire du formateur ; elle vient compléter le contenu pédagogique ci-dessus qui ne précise pas s'il y a eu par exemple, des difficultés de compréhension, des réticences ou des facilités à entrer dans tel apprentissage ...
Il témoigne aussi des progrès de la personne aussi bien dans le cadre des savoirs de base que dans sa vie quotidienne. .
Il permet en fait, d'apporter des éléments concernant les savoir-faire et les savoir-être constatés chez les personnes qui participent à nos ateliers.

SAVOIRS DE TYPE LINGUISTIQUE

COMPETENCES de BASE

☒

☒

ORTHOGRAPHE LEXICAL et GRAMMATICALE:

☒

☒

GRAMMAIRE ET SYNTAXE

☒

☒

CONJUGAISON

☒

☒

LECTURE

☒

☒

MATHEMATIQUES

☒

☒

SAVOIRS LIES A LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

VIE QUOTIDIENNE

❑

❑

VIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

☒

❑

COMPETENCES TRANSVERSALES

☒

☒

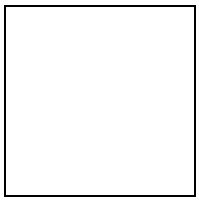

Airelf

Atelier Itinérant de Redécouverte de la Langue Française
Organisme support : Association Culture et Loisirs
Agrément organisme de formation 72400048640
Maison des Associations
40630 SABRES
tél/fax : 05.58.08.32.49

ENGAGEMENT RÉCIPROQUE 2009

Entre

M……

Et

L'ATELIER ITINERANT DE REDECOUVERTE DE LA LANGUE FRANCAISE sous couvert de l'Association Culture et Loisirs
Représenté par les animateurs des ateliers Caroline CHASSAING et Laurent ABADIA

Article 1

En accord avec M
……

Résidant à :

……

……

Et après formulation de son projet personnel :

……

dans l'objectif de

……

……

A.I.RE.L.F s'engage à répondre à sa demande en utilisant les outils définis selon ses besoins:

……

……

Article 2

A.I.RE.L.F s'engage à organiser un entretien individuel dès la première rencontre afin de mieux apprécier les difficultés de la personne et tenter d'apporter une aide ciblée facilitant sa progression.
A.I.RE.L.F assure une évaluation en fin d'année civile sur le parcours réalisé par chacun. Cette évaluation aura lieu lors d'un nouvel entretien individuel afin de favoriser un véritable échange.

Article 3

Les actions sont ouvertes à tous sans pré-requis nécessaires.
Elles sont dispensées par A.I.RE.L.F **gratuitement et l'apprenant n'est pas rémunéré.**
Chaque module recevra au maximum 15 personnes, dans un local adéquat, mis gracieusement à disposition par la collectivité d'accueil:

LABOUHEYRE, Collège Félix ARNAUDIN	r	
LABRIT, Centre Social		r
MORCENX, Salle de la Pailleuse	r	
PISSOS, Salle de la Mairie	r	

ROQUEFORT, Salle de la Mutuelle Familiale Landaise r
SABRES, Maison des Associations r
SORE, Salle de la Poste r

Article 4

L'atelier se déroule sur le principe des entrées et sorties permanentes afin de favoriser l'accès aux ateliers.
Les calendriers et horaires sont négociés avec le participant dans le cadre de l'agenda d'A.I.RE.L.F. **Le stagiaire s'engage pour une durée minimale de 6 semaines,** durée qui sera modulable en fonction du projet et de la progression de l'apprenant.
Il est convenu que le participant pourra s'absenter d'un atelier **pour toute démarche concernant son insertion professionnelle, absence qui devra être justifiée dans les temps (cf article 6).**

Article 5

A.I.RE.L.F s'engage à fournir le matériel pédagogique aux apprenants.

Article 6

L'apprenant s'engage à suivre l'intervention dans la période décidée entre les deux parties.
En cas d'absence, il s'engage à prévenir A.I.RE.L.F. par téléphone au plus tard 24h avant l'atelier.

Article 7

A.I.RE.L.F s'engage à organiser, à l'issue de la formation, un suivi des participants dans la mesure du possible, et ce en collaboration avec son réseau de partenaires.

Fait le ……
à ……

Les formateurs Le stagiaire

Plaquette A.C.L.E.

Plaquette Oiseau-Lire

Nos permanences

1 Cussac : salle de la bibliothèque, sur la place à côté de l'église.
- lundi de 14 h à 16 h ;
- jeudi de 9 h à 11 h ;
- calcul : jeudi de 14 h à 16 h ;
- initiation informatique : mardi et mercredi de 10 h à 12 h

2 Lesparre : salle Vignes Oudides.
- mardi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 20 h.

3 Listrac : salle dans la mairie.
- lundi de 14 h à 17 h ;
- vendredi de 10 h à 12 h ;
- calcul : mardi de 14 h à 16 h.

4 Macau : salle François Mitterrand, derrière la mairie.
- lundi et jeudi de 9 h à 10 h 30, 10 h 30 à 12 h et de 18 h à 20 h ;
- mardi de 15 h à 16 h 30, 17 h à 18 h 30 et de 18 h à 20 h ;
- vendredi de 13 h à 16 h ;
- initiation informatique : mardi de 10 h à 12 h.

5 Margaux : Espace Bernard Ginestet, rue Jeanne d'Arc.
- mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h ;
- calcul : mardi de 9 h à 11 h ;
- initiation informatique mercredi de 10 h à 12 h.

6 Pauillac : 27, rue Jeanne d'Arc.
- mardi de 14 h à 16 h, de 16 h à 18 h et de 18 h à 20 h ;
- vendredi de 14 h à 16 h ;
- initiation informatique, calcul : vendredi de 10 h à 12 h.

7 Saint-Laurent : salle au rez-de-chaussée de la résidence. Aymar Achille-Fould
- lundi de 14 h à 20 h ;
- jeudi de 14 h 30 à 20 h.

8 Saint-Seurin-de-Cadourne : Maison des jeunes.
- lundi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 ;
- mardi et jeudi de 18 h à 20 h ;
- vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30.

9 Vertheuil : salle dans la bibliothèque.
- mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 30;
- jeudi de 18 h à 20 h.

QUI SOMMES NOUS ?

Une association de 13 bénévoles et de 5 salariés ayant suivi des formations spécifiques

NOS OBJECTIFS

- Mieux vivre au quotidien.
- Gérer sa vie familiale et professionnelle.
- Aller vers l'emploi ou évoluer dans son emploi.
- Aller vers des formations.
- Communiquer.
- Suivre les enfants à l'école.

Nous sommes à l'écoute et répondons à chaque demande dans la mesure du possible.

NOS PARTENAIRES ET SOUTIENS FINANCIERS

Conseil Général, Conseil Régional, Préfecture, IRILL et Direction Départementale du Travail, MSA, CNASEA, les CDC Médoc-Centre, Médoc-Estuaire, La Médulienne et Cœur-Médoc, Mairies de Macau, Saint-Laurent, Lion's-Club, Rotary, Fondation Société Générale, Savoirs pour réussir.

Sur le territoire, nos principaux COLLABORATEURS sont :
- MDSI de Pauillac, Castelnau, Eysines et Lesparre, les assistantes sociales de la MSA, les pôles emplois de Pauillac et Eysines, les missions locales, les secrétaires de mairies
- Le Pays Médoc, le CLAP et les municipalités (prêts de locaux).

CONTACTS

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET AIDE

- **Sylvie ANDRAU** Coordinatrice et formatrice
  Tél. : **06 75 17 76 41**
- **Lydie SIRAKORZIAN** Formatrice
  Tél. : **06 32 89 84 44**
- **Nicole RAYSSIGUIER** Présidente et formatrice
  Tél. : **05 56 59 23 09**
  Tél. : **06 14 32 22 12**
- **Anne SAVIN** Trésorière et formatrice
  Tél. : **06 74 48 01 47**

ADRESSES INTERNET
- **jln.rayssiguier@wanadoo.fr**
- **sylvie.andrau@wanadoo.fr**

SIEGE SOCIAL
13, rue Saint-Julien, 33250 Saint-Julien-Beychevelle
N° SIRET : 479 361 859 000 16

26/10/2009 - Imprimé par nos soins

L'OISEAU LIRE

Association loi 1901 : lutte contre l'illettrisme et alphabétisation à but non lucratif

NOTRE ACTIVITE

- Apprentissage des savoirs de base : lecture, écriture, calcul.
- Initiation à l'informatique.
- Aide au code de la route.
- Apprentissage de la langue française.

NOTRE PUBLIC

Toute personne de plus de 16 ans ayant été scolarisée ou non, rencontrant des difficultés de lecture et d'écriture, ou désireuse d'apprendre le français.

NOS METHODES

- Travail en petits groupes ou en individuel si nécessaire.
- Méthodes adaptées tant pour l'écrit que pour l'oral (méthode naturelle de lecture-écriture, phonétique, écoute de dialogues, jeux de rôles, vie quotidienne...).

Flyer A.I.R.E.L.F.

ADULTES
Pour avancer
dans votre travail,
dans la vie courante

A.i.re.l.f

LIRE

ECRIRE

COMPTER

LANGUE FRANÇAISE

05.58.08.32.49

Caroline CHASSAING
Laurent ABADIA

Service associatif, gratuit*,
proche de chez vous.

* Publics soutenus par nos partenaires :

Plaquette ACIRIAS

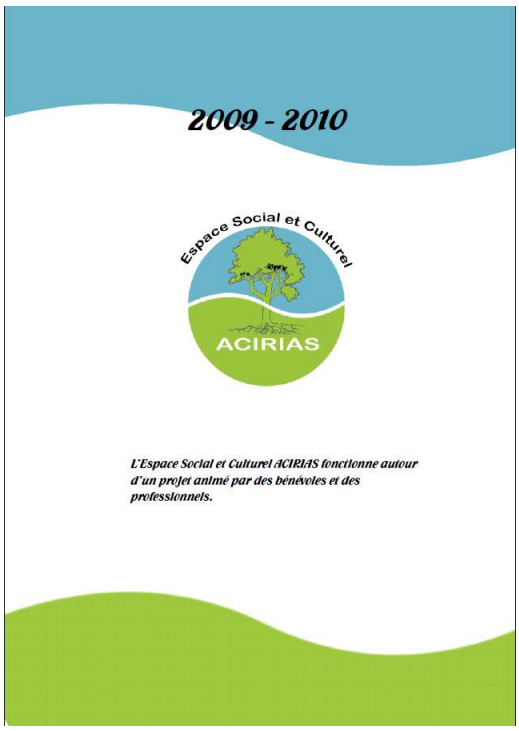

2009 - 2010

Espace Social et Culturel

ACIRIAS

L'Espace Social et Culturel ACIRIAS fonctionne autour d'un projet animé par des bénévoles et des professionnels.

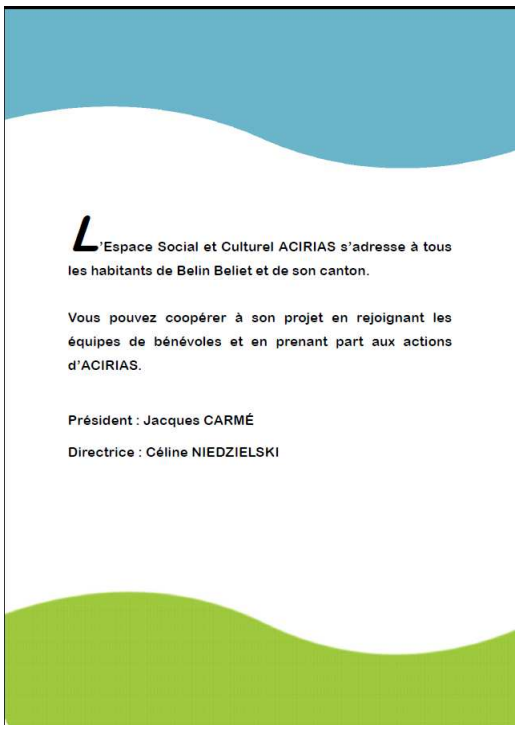

L'Espace Social et Culturel ACIRIAS s'adresse à tous les habitants de Belin Beliet et de son canton.

Vous pouvez coopérer à son projet en rejoignant les équipes de bénévoles et en prenant part aux actions d'ACIRIAS.

Président : Jacques CARMÉ

Directrice : Céline NIEDZIELSKI

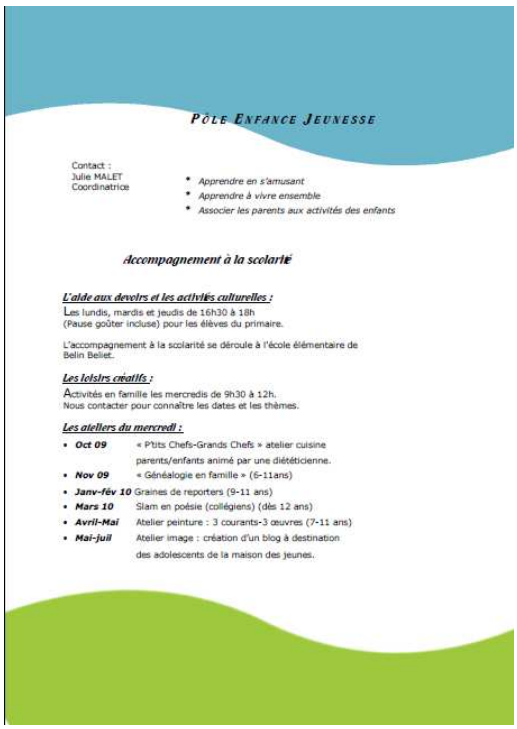

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Contact :
Julie MALET
Coordinatrice

- *Apprendre en s'amusant*
- *Apprendre à vivre ensemble*
- *Associer les parents aux activités des enfants*

Accompagnement à la scolarité

L'aide aux devoirs et les activités culturelles :

Les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h
(Pause goûter incluse) pour les élèves du primaire.

L'accompagnement à la scolarité se déroule à l'école élémentaire de Belin Beliet.

Les loisirs créatifs :

Activités en famille les mercredis de 9h30 à 12h.
Nous contacter pour connaître les dates et les thèmes.

Les ateliers du mercredi :

- ***Oct 09*** « P'tits Chefs-Grands Chefs » atelier cuisine parents/enfants animé par une diététicienne.
- ***Nov 09*** « Généalogie en famille » (6-11ans)
- ***Janv-fév 10*** Graines de reporters (9-11 ans)
- ***Mars 10*** Slam en poésie (collégiens) (dès 12 ans)
- ***Avril-Mai*** Atelier peinture : 3 courants-3 œuvres (7-11 ans)
- ***Mai-juil*** Atelier image : création d'un blog à destination des adolescents de la maison des jeunes.

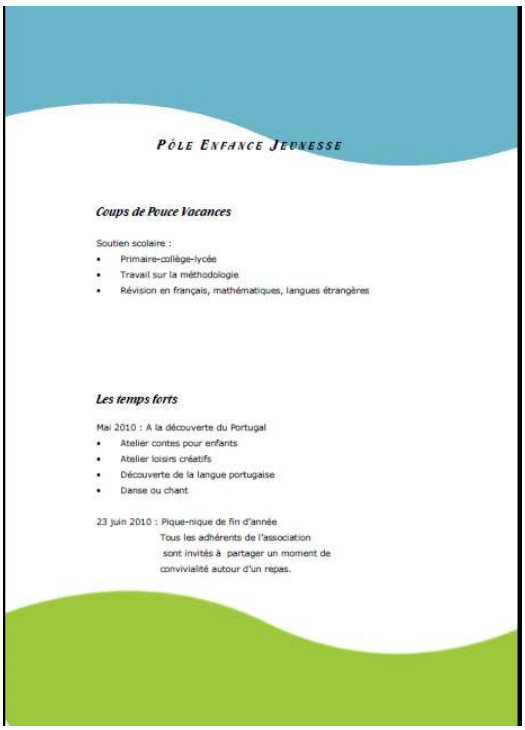

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Coups de Pouce Vacances

Soutien scolaire :

- Primaire-collège-lycée
- Travail sur la méthodologie
- Révision en français, mathématiques, langues étrangères

Les temps forts

Mai 2010 : A la découverte du Portugal

- Atelier contes pour enfants
- Atelier loisirs créatifs
- Découverte de la langue portugaise
- Danse ou chant

23 juin 2010 : Pique-nique de fin d'année
Tous les adhérents de l'association sont invités à partager un moment de convivialité autour d'un repas.

PÔLE ANIMATION-FORMATION

Contact
K. Sevré : informatique
J.Malet: remise à niveau
C.Niedzielski: Point Emploi (PREC)

- *Se former*
- *Se perfectionner*
- *Apprendre à avoir confiance en soi en ses capacités*
- *Se divertir*

Informatique et conseils

- **Un ordinateur, pour qui, pour quoi ?** Conseil pour vos achats.
- **Comment se servir de son ordinateur ?**
- **Naviguer sur internet**, les trucs et astuces des navigateurs
- **Créer sa boite mail** et gérer ses e-mail
- **Utiliser un traitement de texte** :Word ou Writer (Open Office)
- **Savoir utiliser un tableur :** Excel ou Calc (Open Office)
- **Organiser ses photos** sur l'ordinateur, le traitement d'images

Vie Sociale et Professionnelle

- Ateliers du mardi et du jeudi après midi de 13h30 à 16h30
  Cours de français en groupes avec formations personnalisées.
- Atelier d'écriture
- Utilisation de l'informatique
- Sorties culturelles

Pré– code de la route :
- Formation individuelle et personnalisée sur rdv.
- Aide à la compréhension des questions du code de la route
- Entrainement sur des logiciels.

PÔLE ANIMATION-FORMATION

Soutien Administratif

- Aide à la rédaction et à la compréhension de courriers
- Consultation de vos dossiers sur Internet
- Frappe et correction de documents

Contact:
Céline NIEDZIELSKI

Animations adultes

Cuisine du monde:

Vous découvrirez cette année 4 plats de nationalité différente.
- Nov 2009 Cuisine indienne végétarienne

Autres dates janvier, mars, mai 2010.

Nous consulter pour les thèmes de cuisine du monde.

Atelier "Détente et mieux être"

Animé par l'association « Vivons la détente »

Séances de réflexologie plantaire et de amma assis avec Gisèle KOWALLIK et Monique VERDIER tous les 15 jours à l'Espace social et culturel Acirias.

Informations au 05-56-88-13-02.

POINT RELAIS EMPLOI COMMUNAL (PREC)

En partenariat avec la commune de Belin Beliet, Céline NIEDZIELSKI, directrice d'ACIRIAS, anime le Point Relais Emploi Communal du lundi au vendredi de 9h à 11h45.

Vous pouvez la contacter au **05 57 71 83 67** afin d'obtenir un appui pour :

* Rechercher un emploi ou une formation
* Obtenir des conseils dans la rédaction de votre Cv et lettre de motivation
* Consulter les offres d'emploi
* Être mis en relation avec le Pôle Emploi
* Obtenir des informations pratiques
* Être mis en relation avec un employeur

L'Espace Social et Culturel ACIRIAS fonctionne avec le soutien de la ville de Belin Beliet, la CAF de la Gironde, le Conseil Général de la Gironde, la DDTEFP / DRTEFP et la MSA.

Espace Social et Culturel
ACIRIAS

Espace social et culturel ACIRIAS
22 av Aliénor – 33 830 BELIN BELIET
Tél/fax : 05-56-88-13-02

www.acirias.com
E-mail:contact@acirias.com

Horaires:
Du Lundi au vendredi
9h/12h30
14h/18h30 (sauf vendredi 18h)